

# **LA DISLOCATION EN FRANÇAIS MODERNE**

**CORNELIA HERNEST**

Veiledet av Marianne Hobæk Haff

**MASTEROPPGAVE I FRANSK SPRÅK  
KLASSISK OG ROMANSK INSTITUTT  
UNIVERSITETET I OSLO  
VÅR 2011**

## REMERCIEMENTS

*Je remercie madame Marianne Hobæk Haff, directeur du mémoire qui m'a encouragée lors de la réalisation de cette étude.*

*Je tiens à remercier de tout mon cœur mon mari, Arnstein, de son support et de m'avoir appris le sens du mot « ambition ».*

*Je voudrais exprimer ma gratitude à mes parents :*

- A ma mère, pour m'avoir initiée à l'étude du français.*
- Et à mon père, pour m'avoir appris à écrire à l'école primaire.*

# TABLE DES MATIERES

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>1</b>
<b>CHAPITRE I : LA DISLOCATION VUE PAR LES GRAMMAIRIENS ET LES LINGUISTES.....</b>	<b>3</b>
1.1 La GMF.....	3
- La dislocation d'un groupe nominal.....	5
- La référence de l'élément disloqué.....	8
- Le groupe infinitif et la proposition subordonnée complétive.....	9
- Formes particulières.....	10
1.2 Pierre Le Goffic.....	11
1.3 Henning Nølke.....	15
1.4 Conclusions du chapitre I.....	17
<b>CHAPITRE II : DISLOCATION OU CONSTRUCTION DETACHEE ?...19</b>	<b>19</b>
2.1 La liberté de position.....	19
2.2 La prédication seconde.....	20
2.3 Le référent sous-jacent.....	21
2.4 Les divers sous-catégories de la CD.....	21
2.4.1 Les groupes adjectivaux.....	21
2.4.2 Les participes.....	22
2.4.3 Les constructions absolues.....	23
2.4.4 Les appositions nominales.....	25
2.4.5 Les infinitifs prépositionnels.....	25
2.4.6 Adverbes et circonstants prépositionnels.....	26
2.4.7 L'hierarchisation des fonctions syntaxiques.....	27
2.4.8 Structure informationnelle.....	27
2.5 Conclusions du chapitre II.....	27
<b>CHAPITRE III : DISLOCATION ET THEMATISATION.....</b>	<b>29</b>
3.1 La notion de thème.....	29
3.2 Le thème de l'énoncé et le thème du discours.....	31
3.3 Testes pour cerner le statut de thème d'un énoncé.....	32
3.4 Thématisation ou rhématisation.....	33
3.5 Différents degrés de thématisation ?.....	35
3.5.1 Constructions disloquées avec <i>c'est</i> .....	36
3.5.2 Les dislocations à droite.....	38

3.5.3 L'élément disloqué est exprimé par un pronom tonique.....	38
3.5.4 Différents niveaux de thématisation ?.....	39
3.6 Conclusions du chapitre III.....	40
<b>CHAPITRE IV : FORMES PARTICULIERES DE DISLOCATION.....</b>	<b>41</b>
4.1 Dislocations introduites par <i>quant à</i> .....	41
4.1.1 Niveau structurel et syntaxique.....	42
4.1.2 Niveau pragmatique.....	45
4.1.3 Niveau textuel.....	48
4.2 Conclusions du chapitre IV.....	52
<b>CHAPITRE V : LE NIVEAU SYNTAXIQUE DE LA DISLOCATION.....</b>	<b>53</b>
5.1 Fonction de double marquage syntaxique.....	54
5.1.1 La catégorie grammaticale de l'élément disloqué.....	55
5.2 Fonction d'adjoint.....	59
5.2.1 Fonction d'adjoint à l'élément anaphorique.....	60
5.2.2 Fonction d'adjoint à la construction verbale.....	61
5.3 Echelle des relations entre l'élément disloqué et l'élément anaphorique.....	62
5.3.1 Reprise totale de l'élément disloqué.....	63
5.3.2 Reprise maximale de l'élément disloqué.....	63
5.3.3 Reprise partielle de l'élément disloqué.....	64
- Reprise en <i>ce</i> ou <i>ça</i> .....	64
- Le <i>y</i> globalisant.....	67
5.4 Conclusions du chapitre V.....	68
<b>CONCLUSIONS.....</b>	<b>70</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>73</b>

## **LISTE DES ABREVIATIONS**

**A - Attribut**

**C - Complément**

**COD - Complément d'objet direct**

**COI - Complément d'objet indirect**

**CD - Construction détachée au sens de Combettes (1998)**

**Ex. - Exemple**

**\*- Exemple agrammatical**

## INTRODUCTION

Notre mémoire est consacré à l'analyse de la dislocation dans la phrase française. Ce phénomène complexe a souvent été analysé comme caractérisant le français moderne, mais il existe dans la langue depuis le Moyen Age.

« *Ces constructions fort célèbres appartiennent aux questions les plus travaillées et les plus soumises à la polémique par la littérature linguistique. Malgré tout elles laissent en suspens nombre d'interrogations(...)* ». (Blasco-Dulbecco, 1999 : 9)

Comprendre quels sont la motivation et le fonctionnement de la phrase disloquée est au centre de notre intérêt. Le but de notre étude sera d'examiner les exemples à dislocation de notre corpus et de présenter les théories les plus intéressantes des grammairiens, à cet égard. En même temps, nous allons essayer de les appliquer aux exemples de notre corpus, dans la mesure où ce sera possible. Nous avons étudié et suivi les analyses de plusieurs linguistes, comme c'est le cas de Riegel *et al.* (1999), Le Goffic (1999), Nølke (1997, 1999), Fløttum (1999), Combettes (1998), Le Querler (1999), Blasco-Dulbecco(1999), etc.

Les sources de nos exemples sont diverses : livres de littérature, journaux, Internet, exemples oraux. La plupart d'exemples illustrent la langue écrite, la constitution d'un corpus oral entier, aurait nécessité beaucoup de temps. La question de savoir si la dislocation appartient plutôt à la langue orale qu'à la langue écrite sera abordée au chapitre I. Ainsi, la plus grande partie des énoncés ont été relevés sur Internet et dans les livres de littérature. Le livre que nous avons dépouillé presque entièrement et dont nous avons trouvés une troisième partie de nos énoncées c'est *Tango Noir*, écrite par Régine Deforges (1993). Nous avons choisi ce roman parce qu'il contient beaucoup d'exemples de dislocation. Nous précisons que nos analyses se basent sur un corpus de 322 exemples.

Dans le premier chapitre, nous nous proposons de présenter les différents points de vue des grammairiens et linguistes, en ce qui concerne ce procédé. Nous voulons envisager quelles

sont les fonctions dislocables en français, quels sont les éléments de reprise et quel est le rapport établi entre eux. Ensuite, nous voulons rendre compte des différences et des ressemblances entre dislocation gauche et droite.

En ce qui concerne le deuxième chapitre, on se propose d'élucider un problème de terminologie concernant les termes *détachement* et *dislocation*. Combettes (1993), étudie à part une sorte de constructions détachées, qu'il appelle des CD. Nous allons voir, dans quelle mesure les constructions analysées par Combettes, ressemblent aux constructions que nous étudions ou en diffèrent.

Nous choisissons de traiter, d'une manière spéciale, la fonction pragmatique de la dislocation (chapitre III), en mettant en évidence sa valeur thématique. Quoique les conceptions traditionnelles autour de la notion de la dislocation soutiennent que le syntagme disloqué peut avoir seulement une fonction thématique, nous avons choisi de présenter une théorie contemporaine (Fløttum, 1999) qui soutient le contraire. C'est-à-dire, dans des situations spéciales, le syntagme disloqué peut aussi jouer un rôle thématique. Nous nous proposons d'en vérifier cette possibilité.

Le quatrième chapitre de notre mémoire, constitue l'analyse plus ou moins détaillée des constructions disloquées à l'aide de l'expression *quant à*. D'un côté, il y a une abondance de ce type d'exemples dans notre corpus, de l'autre, son fonctionnement intéressant nous a décidés à l'inclure dans nos études. L'objectif de ce chapitre sera donc, d'étudier si ces constructions opèrent aussi bien au niveau textuel, qu'au niveau phrastique.

Enfin, nous allons tenter d'exposer, et d'analyser dans le dernier chapitre, une théorie distincte des autres théories que nous connaissons. C'est le cas de la théorie syntaxique de Blasco-Dulbecco (1999). Elle propose une nouvelle réorganisation des syntagmes disloqués et la préposition en constitue un indice important. Nous voulons présenter, analyser et appliquer cette théorie sur nos exemples, si possible.

# I. LA DISLOCATION VUE PAR LES GRAMMAIRIENS ET LES LINGUISTES

Dans l'introduction, nous avons évoqué la question suivante : Est-ce que la dislocation est un phénomène oral, écrit ou les deux ? Riegel *et al.* (1999 : 31) soulignent que « *l'expression de français parlé est ambiguë : elle désigne objectivement le français utilisé quand on parle (message sonore) ; mais elle est connotée négativement et en vient, comme synonyme de populaire ou de familier, à désigner un français relâché, dégradé, en un mot dévalorisé par la norme* ». En d'autres mots, ce procédé serait très utilisé à l'oral. En ce qui concerne la dislocation et l'extraction, Riegel *et al.* (1999 : 426) apprécient que ces procédés « *qui mettent en jeu la syntaxe de la phrase, sont également très utilisés à l'oral, favorisés par la mise en situation et par la recherche de l'expressivité. Sur le plan sémantique, ils introduisent des modifications dans la répartition des constituants en thème et propos* ». Nølke (1997 : 281) écrit que « *la dislocation est en vogue chez les sujets parlants – surtout dans le langage courant* ». Ceci n'est pas clair. Qu'est-ce qu'il entend par « *langage courant* » ? Selon Le Goffic (1993 : 378) « *ces constructions, très naturelles, sont très fréquentes dans le langage spontané ; on en trouve aussi d'abondants exemples dans certains types de prose soutenue* ». Selon Nølke (1999 : 81-82) ces constructions « *forekommer hyppigere i talesprog end i skriftsprog, omend frekvensforskellen næppe er så udpræget her* ». Nous voulons alors signaler que notre corpus appartient dans l'ensemble au **français courant écrit**.

Dans ce qui suit nous allons d'abord examiner la Grammaire méthodique du français (GMF, 1999).

## 1.1 La GMF

Suivant de près les explications données par Riegel *et al.* (1999), nous allons essayer de comprendre le phénomène de la dislocation et nous commençons par analyser la définition donnée. Ce phénomène est vu comme un procédé d'insistance qu'on utilise pour mettre en relief un constituant de la phrase. Ainsi, la dislocation consiste à détacher un constituant au début ou à la fin de la phrase.



Le constituant détaché est en même temps représenté par un pronom dans le noyau de la phrase. La même fonction est donc représentée deux fois dans la même phrase.

A l'oral, le syntagme détaché est mis en évidence par une pause et à l'écrit normalement par une virgule.

1) *Toutes ces choses, je les ai vues.* (dislocation gauche)

(www.bilde-et-musique.com)

2) *Je l'avais dûment payé, ce bungalow, et, en plus j'avais(...).* (dislocation droite)

(Jostein Gaarder, 1993, *Maya*)

Le rôle du pronom n'est pas tout à fait le même dans les deux types de dislocation. Dans le premier exemple il a un rôle anaphorique, c'est-à-dire il renvoie à un élément antérieur, tandis que dans le deuxième, son rôle est cataphorique renvoyant à un élément postérieur. En ce qui concerne *le plan communicatif*, nous devons souligner que ces syntagmes disloqués constituent le thème, ce dont parle le locuteur, tandis que le reste de la phrase constitue le propos, ce qu'on dit du thème.

Riegel *et al.* soulignent que, à l'aide de la dislocation, il est possible d'avoir comme thème un autre élément que est le sujet grammatical de la phrase.

3) *Les antiquités, il les payait mieux, mais il ne prenait pas n'importe quoi(...).*

- dislocation gauche, fonction objet

(J.M.G Le Clézio, 1982)

4) *Mortes, elles étaient toutes mortes, les femmes mutilées de l'enclos(...).*

- dislocation droite, fonction sujet

(Régine Deforges, 1993 :26)

Parfois, dans le cas des syntagmes disloqués antéposées, la préposition n'est pas exprimée :

5) (...) *Montillac, je m'en fous, dit-il d'une voix avinée.*

(Régine Deforges, 1993 :297)

- le pronom précise de quelle fonction il s'agit.

6) **Me faire ça, à moi !**

(Le Nouveau Petit Robert, 2008 :317)

La dislocation de la phrase est caractérisée par plusieurs aspects, en fonction de la catégorie du constituant détaché et le type du pronom utilisé.

### - **La dislocation d'un groupe nominal**

Suivant de près la GMF (1999), nous pouvons constater qu'un groupe nominal défini qui est détaché au début ou à la fin de la phrase peut assumer toutes les fonctions dites *primaires*, plus la fonction de complément du nom (fonction secondaire). On inclut dans la catégorie des fonctions primaires : la fonction de sujet, la fonction de complément d'objet direct, la fonction de complément d'objet indirect et la fonction d'attribut. Quand un groupe nominal défini est détaché au début de la phrase, il est *repris* par un pronom personnel (anaphorique). Par analogie, quand un groupe nominal défini se trouve détaché à la fin de la phrase, il est *annoncé* par un pronom personnel (cataphorique). Ces pronoms personnels qui annoncent ou reprennent les groupes nominaux détachés, peuvent exercer les fonctions suivants :

#### **Sujet(S)**

7) **Ma sœur, elle ne va pas mourir ?**

(Régine Deforges, 1993 :189)

Dans l'exemple (7), le syntagme disloqué à gauche (le groupe nominal *ma sœur*) est repris dans la phrase par le pronom personnel *elle*, qui a la fonction de sujet.

8) **Elle continue pour ta mère, la vie ?**

(Régine Deforges, 1933 :197)

Dans cette phrase il y a une dislocation droite, le groupe nominal *la vie* se trouve déjà annoncé au début de la phrase par le pronom personnel *elle*.

### Complément d'objet direct(COD)

9) *Un vrai petit monde humain, on le voit, avec ses pleurs, ses rivalités, ses amours, ses jalousies, ses tendresses(...).*

(Maurice Genevoix, 1962 :47)

### Complément d'objet indirect(COI)

10) *Ce jour-là, je m'en souviendrai toujours.*

(Dino Buzzati, 1967 :23)

### Complément d'objet indirect datif

11) *Moi, (...) on me considère comme une petite actrice sans importance.*

(RéGINE Deforges, 1993 : 224)

### Complément du nom

12) *Ce médicament, on en connaît les contre-indications.*

(Exemple entendu 01.09)

### Attribut du sujet

13) *Glaciales, toutes les maisons l'étaient, l'hiver venu ; sauf une pièce, la cuisine, et quelquefois, chez les privilégiés, la salle à manger.*

(Maurice Genevoix, 1969 :51)

La GMF remarque aussi le fait qu'on peut avoir plusieurs constituants disloqués dans la même phrase. Ainsi, on peut trouver plusieurs fonctions (surtout le sujet et l'objet) en même temps :

14) *Son père, Pierre, il lui a demandée la voiture.*

([www.ciep.fr/chroni1g.html](http://www.ciep.fr/chroni1g.html))

(Dislocations à gauche, *son père* = COI disloqué à gauche ; *Pierre* = sujet disloqué à gauche)

15) *Il lui a bien cloué le bec, Jojo, au patron.*

([www.ciep.fr/chronologie.html](http://www.ciep.fr/chronologie.html))

(Dislocations à droite, *Jojo* = sujet disloqué à droite ; *au patron* COI disloqué à droite)

Riegel *et al.* notent que dans la situation où on a plusieurs syntagmes disloqués en même temps, leur reprise pronominale permet de garder l'ordre traditionnel de la phrase, c'est-à-dire *sujet-verbe-complément/attribut-complément circonstanciel*.

Comme dans (11), un pronom personnel clitique, reprend un pronom personnel disjoint :

16) *Toi, tu es retenu pour une autre expérience.*

(Régine Deforges, 1993 : 73)

17) *Moi je le sais, dit la sorcière !*

([www.club-tralalere.com/boutique-enfants/chanson-pour-enfant.php?...](http://www.club-tralalere.com/boutique-enfants/chanson-pour-enfant.php?...))

A l'oral, un constituant peut-être détaché sans être repris par un pronom. La GMF prend en considération des exemples sans reprise pronominale du type :

18) *L'or, j'aime.*

19) *La musique rock, j'adore.*

(Riegel *et al.*, 1999 : 428)

qui sont utilisés à la place de *L'or, je l'aime* ou *La musique rock, je l'adore*. On rencontre des exemples pareils surtout avec les verbes : *connaître, savoir, aimer, adorer, détester*. Mais on doit souligner que ces sortes d'exemples ne sont pas considérés comme dislocations par tous les grammairiens. On va revenir sur ce point.

## - La référence de l'élément disloqué

Pour mieux comprendre de quoi s'agit-il quand on parle de la référence de la dislocation, regardons les phrases suivantes:

20) *Un enfant, c'est précieux et fragile.* - référence générique  
(Riegel *et al*, 1999 :428)

21) *Un enfant, ça change une vie.* - référence générique  
(*Le Monde*, 31/10/2008)

22) (...) *un bagage, c'est un véritable accessoire de mode.* - référence aussi générique  
([www.leguide.net/achat/valise-50cm-snowball-6052002](http://www.leguide.net/achat/valise-50cm-snowball-6052002))

Mais :

23) \*(...) *un bagage, il est un véritable accessoire de mode.* – référence spécifique  
(Exemple reconstruit, pas accepté du point de vue des locuteurs natifs)

En analysant ces exemples nous tirons la conclusion suivante : avec un groupe nominal *indéfini* disloqué (dans nos exemples – *un enfant, un bagage*), celui-ci peut avoir une valeur *générique*, mais pas une valeur *spécifique* (comme l'on a déjà dit, l'exemple (23) n'est pas accepté par les locuteurs natifs). Par contre, les groupes nominaux *définis* disloqués, peuvent accomplir les deux valeurs référentielles :

24) *Les enfants, ça grandit.* (référence générique, pronom neutre démonstratif)  
(*Le Nouveau Petit Robert*, 2008 :317)

25) *Les enfants, ils sont dans la cour.* (référence spécifique, pronom personnel)  
(Exemple reconstruit)

## - Le groupe infinitif et la proposition subordonnée complétive

Les groupes infinitifs et les propositions subordonnées complétives peuvent aussi se trouver en position détachée du reste de la phrase. Dans le cas où l'infinitif ou la complétive sont sujet, seuls les pronoms démonstratifs sont possibles. Ainsi, Riegel *et al* précisent que le pronom démonstratif *ce* se combine avec le verbe *être* et *cela* et *ça* avec d'autres verbes.

### Infinitifs ou complétives à fonction sujet :

26) *Raconter des histoires, ça m'amuse.*

([www.humanite.fr](http://www.humanite.fr))

Pour marquer une insistance sur le sujet, on peut utiliser le pronom démonstratif *cela* à la place de *ça* dans le même exemple :

27) *Raconter des histoires, cela m'amuse.*

(Exemple reconstruit)

Les infinitifs ou les complétives peuvent être disloquées même à gauche qu'à droite.

28) *Aimer, c'est ne pas savoir.*

([www.evene.fr](http://www.evene.fr))

29) (...) *cela me gêne qu'un autre homme voit ma femme nue.*

([www.jeunepapa.com](http://www.jeunepapa.com))

En ce qui concerne ce type d'exemples avec reprise par *ce/ça*, Riegel *et al.* (1999), remarquent :

« Le pronom *ce* conserve ses propriétés de substitut (anaphorique ou cataphorique) de la séquence détachée, à la déférence du *il* impersonnel. En outre, les deux structures ne correspondent pas au même niveau de langue : la construction impersonnelle apparaît plutôt

au niveau recherché(...), alors que le détachement avec *ce* s'emploie dans la langue orale courante(...) ».

Enfin, les détachements en *ce* ou *ça* ne possèdent pas les mêmes fonctions que les détachements en *il* impersonnel et sont assez différents des ceux construites avec *il* personnel. Toutefois, les constructions en *ce/ça*, conservent leurs propriétés de substitution anaphorique ou cataphorique, propres au phénomène de la dislocation.

### **D'autres fonctions :**

Sont utilisés la forme variable *le* et les démonstratifs *cela* et *ca* ; *le* est préféré quand l'infinitif ou la complétive sont antéposé (exemple 29).

30) *Je le sais enfin, que François vous aime.*

31) *Je sais enfin cela, que François vous aime.*

(Riegel *et al.* 1999 :430)

L'infinitif ou la complétive sont généralement détachés à la fin de la phrase (la position d'objet est la place *normale*)

### **- Formes particulières**

Il s'agit de formes particulières des dislocations à gauche, introduites par certaines formules : *en ce qui concerne, pour ce qui est de, quant à*. Ces formules introduisent le groupe nominal qui s'oppose à un autre (l'opposition se trouve souvent dans le contexte antérieur.

32) *Quant aux autres, ils étudient d'abord par eux-mêmes et ensuite(...).*

(www.revue-tice.info)

33) *Quant à Rimbaud, il déchaîne de moins en moins de passion, bien qu'il continue de rayonner par son mythe.*

(www.literatura.com)

34) *En ce qui me concerne, je n'ai que peu lu de Jules Verne.*

(forum.hardware.fr)

## 1.2 Pierre le Goffic

Un autre grammairien qui discute aussi ce problème de la dislocation, c'est Pierre Le Goffic (1999). Sa présentation montre qu'on peut trouver des constituants nominaux disloqués, *jetés* au début de phrase ou *repris* à la fin de celle-ci et qui sont mis en évidence à l'aide de l'*intonation* ou de la *virgule*.

35) *La nouvelle secrétaire, elle s'appelle Sophie (tout le monde l'a trouvée très bien).*

(Le Goffic, 1994 :377)

36) *Elle s'appelle Sophie (tout le monde la trouve très bien), la nouvelle secrétaire.*

(Le Goffic, 1994 :377)

Ces termes disloqués peuvent être repris ou annoncés par des pronoms *anaphoriques* (*elle* – l'exemple 35) ou *cataphoriques* (*elle* – l'exemple 36).

Ce qui nous intéresse entre autres dans les recherches de Le Goffic, c'est sa vue sur le caractère thématique de la dislocation. Il dit que dans le discours, ces termes nominaux *posent* ou *rappellent* un actant de l'énoncé pour lui donner un caractère de *thème*. Le Goffic est donc d'accord avec Riegel *et al.* 1999, qui soulignent aussi que le constituant disloqué est le thème. Alors, comme on peut voir dans la phrase suivante, le syntagme disloqué, constitue le thème de l'énoncé.

37) *Maitre Loiseau, il habite boulevard de Courcelles.*

(Régine Deforges, 1993 :37)

38) *Croyaient-ils, les organisateurs, qu'un peu de musique pouvait calmer les bouffées de haine que toutes les personnes présentes(...) éprouvaient devant les témoignages des victimes ?*

(Régine Deforges, 1993 :56)



Suivant la théorie de Le Goffic on observe bien dans ces exemples que les constituants sont *posés* (Maître *Loiseau*, l'exemple 37) ou *rappelés* (*les organisateurs*, l'exemple 38) pour leur conférer le statut de thème.

Pour Le Goffic, le syntagme disloqué à gauche est appelé *en prolepse* et celui disloqué à droite, *en reprise*. Le Goffic utilise partiellement d'autres termes. Syntaxiquement, les termes périphrastiques disloqués à droite ou à gauche du verbe sont considérés comme des compléments *accessoires*, tandis que les pronoms de reprise sont considérés *intégrés à la phrase*. Mais, d'un regard plus attentif, Le Goffic les analyse comme étant les actants mêmes, sur lesquels on construit l'énoncé, leurs reprise ou annonce pronominale, n'étant qu'une procédure extérieure. Il est facile de trouver une quantité de constructions disloquées, assez riche, dans le langage spontané, mais aussi dans le français soutenu :

39) *Ce qui rapproche, ce n'est pas la communauté des opinions, c'est la consanguinité des esprits.*

(Proust, dans Le Goffic, 1993 : 378)

De même que Riegel *et al.* , Le Goffic discute aussi l'existence de deux (ou parfois trois) termes en prolepse ou en reprise (ou une combinaison de termes en prolepse et en reprise) dans le même énoncé.

40) *Jean, les mobylettes, il les répare drôlement bien !*

(Le Goffic, 1993 :378)

41) *Les mobylettes, Jean, il les répare drôlement bien !*

(Idem 40)

42) *Eh bien, moi, Montillac, je m'en fous, dit-il d'une voix avinée.*

(Régine Deforges, 1993 : 297)

43) *Eh bien, Montillac, moi, je m'en fous, dit-il d'une voix avinée.*

(Exemple reconstruit)

Il faut préciser ici, le changement du thème d'une phrase à l'autre ; dans les exemples originaux(40), (42) les thèmes sont respectivement *Jean, moi* et dans les exemples reconstruits, (41) et (43), les thèmes deviennent *les mobylettes* et *Montillac*.

Une autre observation faite par Le Goffic, concerne la dislocation dans des structures enchâssées : c'est-à-dire, la dislocation peut aussi se manifester dans des structures en dépendance lointaine.

40) *Ce val plat, fertilisé par le limon du fleuve, on le sentait toujours inondable.*

(Maurice Genevoix, 1962 :26)

41) *Ce projet, il me semble aujourd'hui que je n'ai guère cessé d'y songer, alors même qu'en toute bonne foi je l'eusse pu croire abandonné.*

(Maurice Genevoix, 1962 :19)

L'exemple 41 est quand même très intéressant. On trouve dans la même phrase deux reprises du même constituant détaché : premièrement par le pronom *y* en fonction de COI et deuxièmement, par le pronom *le* (forme *l-*) , en fonction de COD. On remarque aussi la dépendance lointaine entre les deux composants de la dislocation, le syntagme disloqué et sa reprise anaphorique.

Parfois, la dislocation peut rassembler aux autres procédés grammaticaux. Ainsi, il faut éviter la confusion entre le tour disloqué et d'autres tours :

a) interrogation avec « inversion complexe »

La différence entre le tour disloqué et l'interrogation (ce que certains grammairiens appellent *inversion complexe*) consiste dans le degré d'autonomie du syntagme nominal vis-à-vis du prédicat. Regardons les deux phrases suivantes :

42) *Paul(,) est-il venu ?*

43) *Paul, il est venu.*

(Le Goffic, 1993 :157)

L'exemple 42 constitue une interrogative qui découle de sa variante assertive, l'exemple 43. Analysant le degré d'autonomie des termes nominaux, on constate que *Paul* (exemple 42) se trouve en position dépendante par rapport au prédicat et son autonomie est basse, sinon nulle. D'un autre côté, l'autre terme nominal *Paul* (exemple 43) est en position indépendante par rapport au prédicat de la phrase, et dans ce cas, son autonomie est maximale. On fait la précision que c'est seulement le terme anaphorique de l'exemple (43) qui est *véritablement constituant syntaxique et fonctionnel dans la phrase* (Le Goffic, 1993 : 157). Ainsi, du point de vue de Le Goffic, les exemples du type *Paul vient-il* (lié) ne sont pas acceptés dans la catégorie d'exemples à dislocation.

b) caractérisation énonciative du sujet

Il y a des exemples dont le groupe nominal détaché (normalement à gauche) représente une description énonciative du sujet. Ces groupes nominaux reflètent les pensées du locuteur, qui caractérise le sujet d'une manière défavorable. Les groupes nominaux en discussion sont composés de deux termes : *le* ou *ce* (*un* n'est pas accepté), plus un terme nominal-adjectival péjoratif : *cet imbécile, ce salaud, cette ordure, cet incapable, ce coquin, le pauvre, le malheureux* etc.

44) *Là il est champion du monde, ce crétin.*

(www.dailymotion.com)

45) *Il en rougit, le traître !*

(Le Goffic, 1993 : 368)

46) *Le pauvre, il a perdu sa tête cet hiver(...).*

(happy-mousie.blogspot.com)

On doit souligner que Le Goffic appelle ces termes *noms de qualité* et qu'ils portent sur le sujet à l'exclusion de tout autre terme et expressément en tant que sujet du prédicat (Le Goffic, 1993 : 369).

c) exemples du type :

47) *Moi, le chocolat, j'adore.*

(Le Goffic, 1993, 236)

Un constituant nominal, *jeté comme annonce* mais pas repris par un pronom anaphorique ou cataphorique, n'est pas considéré comme un complément du verbe. On traite ce type de phrase comme le correspondent de: *quand il est question du chocolat, je tombe en adoration* (Le Goffic, 1993 : 236). Alors, d'après Le Goffic, les exemples de ce genre, ne sont pas des dislocations. Selon Nølke (1997 : 281) il s'agit ici d'une « topicalisation ». Mais les termes varient selon les grammairiens ou les linguistes.

d) constructions du type :

48) *Fiorello, lui, jeune homme mélancolique, voyait apparaître dans l'arrondi du G, chaque fois que le GNAC s'éteignait, (...) le visage d'une jeune fille couleur de lune(...).*

(Italo Calvino, 1979 : 39)

Le pronom détaché après le terme en annonce a pour but de tirer l'attention sur celui-ci. C'est comme *un zoom* sur le groupe nominal détaché : plus personne d'autre que *Fiorello* n'est considérée.

### 1.3 Henning Nølke

Le linguiste danois Henning Nølke, dans son article *Note sur la dislocation du sujet: thématization ou focalisation* (1997), essaye de trouver une réponse à la question de savoir pourquoi les locuteurs ont choisi une structure éclatée, comme la dislocation, au lieu d'une structure syntaxique homogène. De même que Riegel *et al.*, Nølke entend par dislocation, le détachement d'un constituant de la phrase à son début ou à sa fin. En même temps, ce constituant détaché est représenté dans la phrase par un pronom personnel ou démonstratif. Il fait la spécification que le constituant qui se trouve en position détachée, doit s'accorder en genre et en nombre avec le pronom qui le représente dans la phrase.

Voyons l'exemple suivant :

49) *Cette chanson, je la composerai pour toi(...).*

(video.aol.com)

50) *Je l'aime, ce cerf.*

(www.flickr.com)

Comme nous le voyons dans l'exemple 49, le groupe nominal *cette chanson* est représenté par le pronom personnel *la* qui s'accorde avec lui en genre et nombre (féminin, singulier) et qui précise sa fonction syntaxique de complément d'objet direct.

Certaines constructions qui pour d'autres linguistes représentent des dislocations sans reprise pronominale (Riegel *et al.* 1999) ou pas du tout des dislocations (Le Goffic, 1999), sont traitées par Nølke comme des exemples de topicalisation. À son avis, on doit distinguer les exemples disloqués, aux exemples topicalisés.

51) *La Bourgogne, j'adore.*

(www.chezpim.typepad.com)

52) *Le chocolat, j'aime.*

(Nølke, 1997 : 281)

Pour Nølke, la topicalisation se traduit par l'antéposition d'un complément verbal, sans reprise pronominale dans la phrase. Dans l'exemple (51) on observe que le constituant détaché *La Bourgogne* n'est pas repris dans la phrase par un pronom personnel selon la définition canonique de la dislocation :

***La Bourgogne, je l'adore.***

***Je l'adore, la Bourgogne.***

Selon Nølke (1997 : 281), on peut dire que les deux structures, la dislocation et la topicalisation, sont semblables du point de vue syntaxique mais, totalement différentes du point de vue prosodique et pragmatique.

En ce qui concerne le type de constructions qui commencent avec des expressions du type *quant à, pour ce qui est de, concernant, en ce qui concerne*, etc., que Riegel *et al.* traitent comme de véritables dislocations à gauche, Nølke n'en voit qu'une ressemblance avec les

construction disloquées. De même que les constructions disloquées, ces constructions attirent l'attention sur le thème et mettent celui-ci au premier plan.

53) *Quant à Pierre, / Pour ce qui est de Pierre, il est toujours prêt de nous aider.*  
(Nølke, 1997 : 288)

Dans son article, Nølke s'occupe spécialement de la dislocation du sujet et analyse en détail la fonction de ce phénomène grammatical. Il soutient que les dislocations gauche et droite ont une fonction syntaxique analogue, mais sur le plan prosodique, leur fonctionnement diffère totalement. En parlant de la dislocation gauche, il distingue deux structures prosodiques différentes. Le critère qui met en relief cette structuration, c'est la prononciation : avec ou sans rupture intonative / sans rupture intonative. En ce qui concerne la dislocation droite, Nølke montre un autre aspect de la fonction de celle-ci : la valeur émotionnelle. Dans le chapitre suivant, nous allons nous pencher plus attentivement sur les différences fonctionnelles entre la dislocation gauche et droite.

## 1.4 Conclusions du chapitre I

Le domaine des constructions détachées est un sujet assez ample et les opinions des grammairiens sont partagées. Après avoir analysé la dislocation du point de vue de quelques linguistes, (Riegel *et al.*, Le Goffic, Nølke, etc.) nous pouvons faire les remarques suivantes :

- Les observations des linguistes sur la dislocation caractérisent parfois différents façades de ce phénomène, c'est d'ici, peut-être, que l'abondance des termes réside (par exemple, Le Goffic analyse la dislocation surtout des points de vue thématiques et communicatifs).
- Il existe une discordance entre les termes utilisés pour décrire le phénomène de la dislocation : certains grammairiens utilisent le terme *détachement* (Riegel *et al.*) tandis que d'autres, préfèrent le terme *dislocation* (Nølke) ou encore d'autres dénominations (*thème en prolepse* et *thème en reprise*, Le Goffic). Nous préférons le terme *dislocation*.

- La dislocation de la phrase est un procédé d'emphase qui sert à détacher un constituant au début ou à la fin de la phrase. En général, le constituant détaché est représenté dans la phrase par un pronom anaphorique ou cataphorique (dans certains cas, l'élément disloqué n'est pas repris ; Le Goffic accepte comme dislocations, les exemples du type: *La Bourgogne, j'adore*). Tenant compte de la position de l'élément disloqué, il existe une dislocation à gauche et une dislocation à droite du verbe.
- Il est possible de disloquer toutes les fonctions syntaxiques primaires : sujet, COD, COI, COI datif, A du sujet et aussi C du nom (fonction secondaire).
- Il est aussi possible d'avoir plusieurs fonctions disloquées dans la même phrase : ***Il** lui a bien cloué le bec, **Jojo**, au patron* ; ([www.ciep.fr/chroni1g.html](http://www.ciep.fr/chroni1g.html)).

En ce qui concerne la fonction communicative de la dislocation, les grammairiens ont des vues différentes. Quelques-uns d'entre eux considèrent que la dislocation ne trouverait sa motivation que dans des justifications syntaxiques, d'autres parlent de ses fonctions thématiques et discursives. Nølke (1997 : 292) souligne même que souvent la dislocation n'a pas de fonction communicative du tout. Dans les chapitres suivants, nous allons tenter par l'analyse de notre corpus d'examiner ces différentes théories vis-à-vis du fonctionnement de la dislocation.

## II DISLOCATION OU CONSTRUCTION DETACHEE ?

Le domaine des constructions détachées est un sujet très vaste et beaucoup de linguistes ont essayé d'apporter leur contribution et de faire une description appropriée.

L'un d'entre eux est Bernard Combettes qui analyse, dans le livre *Les constructions détachées en français* (1998), un certain type de constructions détachées (qu'il l'appelle « CD »). Ces constructions sont caractérisées par un fonctionnement particulier. Il essaie de traiter ce sujet du point de vue syntaxique, sémantique et informationnel.

Nous allons présenter son analyse pour voir dans quelle mesure, les constructions qu'il étudie, ressemblent aux constructions détachées. Premièrement, nous devons noter que le terme de détachement désigne, en général, le fait qu'un constituant se trouve isolé du reste de la phrase, cette segmentation étant marquée par la ponctuation et la prosodie. Mais cet aspect n'aide pas à distinguer la CD d'autres constructions détachées, par exemple, de la dislocation :

54) *Cet écrivain, je le pardonne(...)*

(*L'express International*, 2936/2007/11)

Ou de la topicalisation :

55) *Dans quelques minutes, j'aurai terminé.*

(Émission TV, 2009/09).

Il faut analyser plus attentivement, pour trouver des caractéristiques plus strictes qui puissent montrer la particularité des CD.

### 1.1 La liberté de position

En ce qui concerne la liberté de position de la CD, on distingue trois cas :

La CD peut se trouver en position frontale :



56) *Stupéfaite, elle s'immobilisa.*

(Combettes, 1998 : 11)

57) *Les mains tremblantes, elle prit une cigarette dans un paquet froissé qu'elle retira d'une poche de sa robe.*

(Régine Deforges, 1993 :73)

- La CD peut être intercalée entre le groupe sujet et le verbe :

58) *Cette lettre, postée d'Argentine, avait mis trois mois à parvenir à sa destinataire.*

(Régine Deforges, 1993 : 86)

59) *Les invités, en arrivant, ont été surpris...*

(Idem 58)

- La CD est peut être placée après le verbe :

60) *Il est sorti, exaspéré par ces remarques.*

(Idem 59)

61) (...) *elle souriait toujours, les traits tirés, le teint blafard, les yeux fous(...).*

(Régine Deforges, 1993 : 72)

L'indépendance relative donne à la CD une fonction de constituant périphérique qui se trouve dans une position syntaxique indépendante.

## 2.2 La prédication seconde

La prédication seconde est un indice plus clair de la spécificité de la CD. La CD introduit dans l'énoncé une nouvelle structure prédicative, réduite, qui ne peut pas fonctionner seule. Elle établit avec un sujet une relation identique à celle d'une prédication complète (relation sous-jacente) :

62) (...) *fou d'angoisse et de faim, il ne reconnut rien. (Autour de lui ce n'étaient que ruines...)*

(Régine Deforges, 1993 : 84)

Cette relation sous-jacente : sujet/prédicat, peut être traduite par :

*Il était fou d'angoisse et de faim.*

Combettes oppose la CD aux constructions liées et la considère comme une sorte d'incise explicative (prédication seconde) qui s'ajoute à une prédication première.

### **2.3 Le référent sous-jacent**

L'utilisation dans un énoncé des constituants isolés de type adverbial ou participial, par exemple, conduit à reconstruire une relation sujet/prédicat : *Courageux, X ; De bon humeur, X*. Ces prédications secondes peuvent être développées en: *X est courageux ; X est de bon humeur*. La CD sous-entend un référent qui serait représenté par le groupe sujet dans une proposition complète.

### **2.4 Les diverses sous-catégories de la CD**

La caractéristique commune de toutes les catégories des CD c'est le fait qu'on peut toujours les paraphraser par des énoncés dont le sujet sera le référent auquel le groupe détaché renvoie.

63) *X, le chapeau sur la tête, entra*

= *X avait le chapeau sur la tête*

(Combettes, 1998 : 16)

Ce sont trois structures principales qui entrent dans ce schéma des CD : les groupes adjectivaux, les groupes participiaux, les constructions absolues.

#### **2.4.1 Les groupes adjectivaux**

Les adjectifs peuvent être seuls ou former un groupe adjectival plus complexe :

64) (...) *Alain Lebrun avait passé son temps de captivité dans un domaine viticole des bords du Rhin(...). Jeune, il était travailleur et taciturne.*

(Régine Deforges, 1993 : 38)

66) *Grande pour son âge, blonde aux yeux bruns comme sa mère, avec les mêmes cheveux ruisselants, (...), elle montrait (...) l'ardente vitalité.*

(M. Genevoix, cité par Combettes, 1998 : 17)

65) *Incrédule, elle regardait la porte se renfermer sur la femme en habit blanc(...).*

(Régine Deforges, 1993 : 165)

Dans ce genre d'exemples on peut parler donc, d'une relation entre les deux prédications :

= *elle était incrédule/ elle regardait.*

66) *Fatiguée, elle s'assoupit.*

(Régine Deforges, 1993 : 254)

= *elle était fatiguée, elle s'assoupit*

Selon Combettes, les syntagmes introduits par une préposition et qui apparaissent en fonction d'attribut ou d'épithète, peuvent, sans problèmes, se transformer en CD :

*X est d'une intelligence moyenne.* (Attribut)

*Un homme d'une intelligence moyenne.* (Fonction d'épithète)

*D'une intelligence moyenne, X a du mal à (...).* (CD)

(Combettes, 1998 : 18)

## 2.4,2 Les participes

L'avantage des participes en CD c'est de pouvoir traduire l'alternance de formes simples (présent) et de forme composée (passé). Dans le cas des verbes transitifs, les CD permettent la variation voix passive/voix active. La prédication réduite conserve le lexème verbal (sous forme non personnelle) qui apparaît dans une proposition (forme conjuguée).

67) *Attahlée à la cafétéria du palais, elle tentait de surmonter son écœurement en buvant un verre de cognac.*

(Régine Deforges, 1993 : 55)

68) *Assises devant le feu de la cheminée, elles écoutaient la radio ou s'occupaient des travaux ménagers(...).*

(Régine Deforges, 1993 : 82)

L'ordre : *CD - prédication essentielle* est privilégié, le participe pouvant mettre en évidence une relation d'antériorité par rapport au prédicat principal.

Combettes classe parmi les CD les emplois du participe présent introduits par *en* (gérondif), qui exigent une coréférence avec le sujet de la phrase :

*(...) prédication seconde, ils occupent une place relativement libre dans l'énoncé.*

(Combettes, 1998 : 19)

69) *En ouvrant sa voiture, il jeta un regard circulaire(...).*

(Régine Deforges, 1993 : 119)

### 2.4.3 Les constructions absolues

Dans le cas des constructions absolues, on parle de deux termes qui apparaissent dans une relation prédicative ; le premier est un groupe nominal, le deuxième peut être un adjectif, un participe, un groupe prépositionnel.

70) *L'air méprisant, il regardait (...).*

(Combettes, 1998 : 20)

Paraphrase : *il avait l'air méprisant.*

On doit aussi remarquer la liberté de position de la construction absolue.

*X, l'air méprisant, le regardait*

*X regardait, l'air méprisant.*

Une relation sémantique très importante s'établit entre le sujet implicite de la construction absolue et un groupe nominal référentiel de la phrase.

Dans un énoncé du type *X - avoir - objet - attribut*, le référent *X* doit apparaître sous une certaine forme dans la proposition. Regardons par exemple l'énoncé 71:

71) *Incrédule, elle regardait la porte se renfermer sur la femme en habit blanc(...).*  
(Régine Deforges, 1993 : 165)

Dans cet exemple, nous pouvons parler donc, d'une relation entre les deux prédications :  
= *elle était incrédule / elle regardait.*

72) *Fatiguée, elle s'assoupit.*  
(Régine Deforges, 1993 : 254)

= *elle était fatiguée, elle s'assoupit*

En général, les diverses CD se combinent sans problèmes (ex.73, 74). Seules, les constructions absolues, ne qualifient pas directement le référent. Elles qualifient un de ses aspects qui se trouvent en relation avec lui (*la relation partie tout*) :

73) *La face contre la terre, radie et immobile, une femme était couchée.*  
(Balzac, cité par Combettes, 1998 : 21)

74) *Pipe à la bouche, un homme très laid, à lunettes d'écaille, l'écoutait, attentif ;  
une petite femme un peu boulotte, au chignon soigneusement tiré, vêtue d'une  
robe grise d'orpheline, mettait de l'ordre dans une pile de livres.*  
(Régine Deforges, 1993 : 169)

## 2.2.4 Les appositions nominales

Combettes fait une grande différence entre les appositions nominales et les CD. Il compare les CD (ex.75, 76) avec les constructions du type (77), (78), qui ne sont pas des CD.

75) *Herman Goering, **maréchal du Reich**(...), jetait de temps à l'autre autour de lui un regard découragé.*

(Régine Deforges, 1993 : 54)

76) *Albert Speer, **ministre de l'Armement**, était de plus en plus triste(...).*

(Régine Deforges, 1993 : 53)

77) *Lady Mary, **la mère de George McClintock**, avait fait venir de Londres une superbe perruque ;*

(Régine Deforges, 1993, p. 40)

78) *Landerion, **mon voisin**, a un fils parti soldat.*

(Maurice Genevoix, 1969, p.28)

C'est la présence du déterminant (l'article : le possessif ou le démonstratif) qui ne rend pas possible l'appartenance des constructions du deuxième type aux CD. Des constructions comme :

79) *Secrétaire de mairie, X a beaucoup de travail.*

(Combettes, 1998 :25)

ne sont pas envisageables.

## 2.4.5 Les infinitifs prépositionnels

Combettes prend en considération la possibilité de mettre la construction suivante dans le groupe des CD :

80) *Après avoir exercé à l'hôpital de Konigshutte, elle avait aidé le professeur dans ses expériences de stérilisation(...).*

(Régine Deforges, 1993 : 29)

Dans des phrases de ce type, il s'appuie sur l'identité avec *ayant parlé* (liberté de position, coréférence) mais la présence de la préposition rapproche davantage les infinitifs prépositionnels aux CD.

#### **2.4.6 Adverbes et circonstants prépositionnels**

Il paraît difficile de parler de prédication seconde dans le cas de détachement de l'adverbe. Parmi d'autres exemples, Combettes (1998 : 31) prend en considération l'adverbe *maladroitement* :

*Maladroitement, il a renversé (...)*

*Avec maladresse, il a renversé (...)*

La CD peut établir des sens différents :

*Maladroit, il a renversé (...)* (*Parce qu'il est maladroit*)

Différence plus claire (valeurs hypothétiques) :

*Maladroit, il aurait renversé (...)*

*Maladroitement, il aurait renversé (...)*

#### **La coréférence**

Le rapport CD/sujet demeure la règle générale de la coréférence. Combettes donne l'exemple du gérondif, il met en évidence la différence entre le sujet implicite du gérondif et celui du participe présent.

## 2.4.7 L'hierarchisation des fonctions syntaxiques

On remarque toujours, dans le cas des CD, le choix du contrôleur : *sujet – objet - objet indirect - circonstant*. On observe une tendance de privilégier la coréférence entre le groupe nominal sujet de la phrase et le sujet implicite de la CD. On parle aussi de deux grandes catégories de la CD - celles qui prennent une valeur de subordonnée circonstancielle et celles qui jouent un rôle simplement descriptif.

## 2.4.8 Structure informationnelle

La dimension textuelle est caractérisée par le critère de saillance.

Quand la CD prolonge le contexte à gauche, elle maintient le référent thématique. Les CD peuvent correspondre à une unité rhématique ou thématique. Elles peuvent maintenir le thème déjà connu ou apporter des nouvelles informations. Combettes associe le sujet thématique de la CD et le sujet grammatical (phénomène de *grammaticalisation*).

## 2.5 Conclusion du chapitre II

Après avoir étudié les constructions détachées présentées par Combettes (1998), nous pouvons affirmer que le phénomène du détachement est totalement opposé au phénomène de la dislocation. Les relations anaphoriques ou de coréférence sont réservées à des liens très spécifiques qui ne permettent pas d'intégrer la relation de dislocation ; nous pouvons affirmer qu'elles dépassent largement le cadre de la dislocation. Nous présentons dans ce qui suit les différences retenues d'après notre analyse :

- **L'élément détaché** sous-entend un référent dans la suite de l'énoncé pendant que l'élément disloqué a un référent propre et est repris dans la suite de l'énoncé par une expression anaphorique, très souvent par un pronom personnel clitique.

81) *Courageux, X a résisté...* (détachement)

(Combettes, 1998 : 13)



Prédication seconde : *X est courageux*

Référent sous-jacent : *X*

- **L'élément disloqué** n'a pas de valeur prédicative mais une valeur thématique (« topicalisation », Combettes, 1998) tandis que l'élément détaché a une valeur de prédication seconde.

82) *Cette voiture, je l'apprécie.* (dislocation)

(Combettes, 1998 :14)

83) *Ses opinions on les connaît.* (dislocation)

(Combettes, 1998 : 10)

### III DISLOCATION ET THEMATISATION

Le procédé de dislocation dans la langue française, par lequel un constituant est détaché de l'énoncé, à droite ou à gauche du verbe, et représenté ou non par un pronom dans le cadre de la phrase, est généralement analysé comme une mise en relief, un procédé d'emphase, une thématisation. Ainsi envisagée, la dislocation est présentée comme un procédé unique, à fonction thématique. Mais, ce n'est pas toujours le cas. Il y a des situations quand certaines constructions disloquées, sans reprise anaphorique, opèrent aussi une rhématisation. Quelques grammairiens discutent l'existence même de différents types ou degrés de thématisation. Ce sont ces différentes conceptions que nous allons présenter dans ce chapitre.

#### 3.1 La notion de thème

La définition du thème est généralement présentée dans le cadre de la théorie du discours, en relation directe avec la notion de dynamisme communicatif. A ce propos, Blasco-Dulbecco (1999 : 57) mentionne Blumenthal (1980), qui considère que le dynamisme communicatif se réfère à la perspective fonctionnelle de la phrase où :

*« (...) les différentes valeurs thématiques et rhématiques représentées dans une phrase quelque peu complexe, peuvent aller du très thématique au très rhématiques ».*

Les descriptions pragmatiques suédoises ou américaines (Larsson, 1979, ou Lambrecht, 1981) associent le thème au topic, à savoir ce dont on parle, alors que le comment correspond au rhème, c'est ce que l'on en dit. Ce point de vue pragmatique conduit à considérer les constructions disloquées avec un élément anaphorique et les constructions disloquées sans élément anaphorique comme un seul et même phénomène. La notion de thème peut être décrite à partir de caractéristiques sémantiques telles qu'élément ancien ou nouveau. Pour expliquer cela, Givon (1990) considère que pour assurer la cohérence nécessaire du discours, il faut que tout énoncé soit constitué d'informations anciennes, données ou connues et d'informations nouvelles. Il faut préciser qu'un élément est donné dès lors qu'il a été mentionné dans le texte ou le discours (Blasco-Dulbecco, 1999 : 58).

Pour distinguer l'information connue et l'information nouvelle d'une phrase, les grammaires présentent des couples de notions divers. Cette dichotomie terminologique connaît plusieurs variantes :

*thème/propos*

*thème/prédicat*

*thème/rhème*

*topique/commentaire(ou focus).*

Pour analyser une phrase au niveau communicatif, un énoncé est partagé en thème, qui est le support, « le point de départ » de la communication de la phrase, et propos qui caractérise l'apport de l'information sur le thème (Riegel *et al.* 1999 : 605). En général, les grammairiens affirment que l'ordre linéaire de la phrase correspond à l'ordre de l'information, c'est-à-dire, le thème se trouve plutôt en tête de phrase et le propos le suit. Mais parfois cet ordre est inversé. Si un adverbe (exemple 84) ou un groupe nominal (exemple 86) apportent une observation incidente à la phrase, ils accomplissent la fonction de propos. Leur place peut-être avant ou après la phrase qui, d'habitude, joue le rôle de thème.

84) *Heureusement, l'arrivée de Laure et de son cavalier fit diversion.*

(Régine Deforges, 1993 : 191)

85) *L'arrivée de Laure et de son cavalier fit diversion, heureusement.*

(Exemple reconstruit)

86) *Chose extraordinaire, il est sorti indemne de l'accident.*

(Riegel *et al.*, 1999 : 605)

87) *Il est sorti indemne de l'accident, chose extraordinaire.*

(Exemple reconstruit par Riegel *et al.*, 1999 : 605 )

Dans les phrases qui manquent de verbe et qui sont composées seulement de deux éléments, le propos ou le rhème peut se trouver de nouveau au début de la phrase.

88) ...*superbe cette carte !!*

([fatimouss.canalblog.com/archives/2011/01/12/20105469.html](http://fatimouss.canalblog.com/archives/2011/01/12/20105469.html))

L'adjectif *superbe*, situé au début de la phrase, constitue le propos, et le thème *cette carte*, est décalé à la fin de la phrase. Voyons aussi l'énoncé suivant :

89) *C'est Sarkozy qui décide pour le gouvernement.*

([www.youtube.com/watch?v=28J6J8wUV7w](http://www.youtube.com/watch?v=28J6J8wUV7w))

L'exemple (89) constitue une phrase emphatique clivée. Dans ce genre d'exemples, le propos est extrait de la phrase et mis en relief à l'aide de *ce ...qui / que* : ici c'est *Sarkozy*. Le reste de la phrase, *décide pour le gouvernement*, constitue le thème.

En conclusion, dans une phrase disloquée, le constituant détaché à droite ou à gauche occupe la place du thème, le reste de la phrase formant le propos. Seul le syntagme nominal assure cette fonction pragmatique alors que le pronom clitique est dévolu à la fonction syntaxique.

### **3.2 Le thème de l'énoncé et le thème du discours**

Il faut signaler qu'il existe des relations sémantiques diverses entre le thème de la phrase et le thème du discours. On donne au thème deux acceptions fondamentales qui portent sur deux niveaux différents et indépendants l'un de l'autre dans l'organisation communicative de l'énoncé (Guimier, 1999 : 339, Blasco-Dulbecco, 1999 : 60, Riegel *et al.* 1999 : 605.) La première se réfère au niveau pragmatique qui est caractérisé par une bipartition en thème et rhème. On considère que cette organisation de l'énoncé dépend du choix du locuteur et est mise en valeur par sa présentation subjective de l'information. Dans ce cas, le thème est considéré comme une unité de l'énoncé et non pas du discours entier.

La deuxième définition du thème est textuelle :

« *Les recherches plus récentes poussent à distinguer une structuration thème – propos **interphrastique** (...) : la répartition de l'information en thème - propos est déterminée par le texte (... »).*

(Riegel *et al.* , 1999 : 605)

Le thème est caractérisé alors comme une partie du discours.

### 3.3 Tests pour cerner le statut de thème d'un énoncé

Pour analyser une phrase en thème et rhème on doit prendre en considération le contexte linguistique ou situationnel. Pour repérer le thème dans un texte, nous devons tenir compte du contexte antérieur. Selon la règle de la répétition (Riegel *et al.* 1999 : 607), le thème rend possible la continuité du texte alors que le propos, qui apporte une nouvelle information, assure la progression.

Divers tests sont proposés pour cerner, théoriquement, le statut du thème. Nous allons en énumérer trois, les plus facilement utilisés :

- Le premier, c'est le test de la négation. L'insertion dans une phrase de la négation *ne ...pas* aide à reconnaître le propos du discours, le commentaire qu'on fait sur le thème (Blasco-Dulbecco, 1999 : 60, Riegel *et al.* 1999 : 607). Regardons l'énoncé suivant :

90) *Le train pour Marseille part à 15h12.*

([books.google.no/books?isbn=0748763082...](https://books.google.no/books?isbn=0748763082...))

Si on applique le test de la négation à l'énoncé (88), il peut devenir :

- a) *Le train pour Marseille ne part pas à 15h12, mais à minuit.* - dans cette phrase le propos se rapporte à la locution adverbiale *à minuit*.
- b) *Le train pour Marseille ne part pas à 15h12, mais attend l'inspection de routine.* – ici, la négation porte sur l'action exprimée par le verbe *attend* qui est le propos.

Comme Blasco-Dulbecco(1999) l'affirme aussi, la négation porte toujours sur le commentaire.

- Un deuxième test implique la question. A l'aide de l'interrogation on essaye d'imaginer le contexte antérieur, auquel la phrase pourrait répondre. Ainsi, on obtient le couple question /réponse, que Ch. Bally (1965 : 62) explique clairement : « *Le thème est une sorte de question dont le propos est la réponse* ». Regardons de nouveau l'exemple (90). Si la phrase *Le train pour Marseille part à 15h12* peut répondre à la question *Quand part le train pour Marseille ?*, alors : *Le train pour*

*Marseille part* (le sujet + le verbe) constitue le thème et *à 15h12* (locution adverbiale), le propos.

- Un autre test vérifie que le thème est bien *ce dont on parle*. Si on paraphrase l'énoncé par *à propos de* (Blasco-Dulbecco, 1999 : 60), on découvre l'objet du discours, le thème.

Ces tests peuvent s'appliquer de même dans les phrases disloquées comme dans les phrases canoniques. En ce qui concerne les dislocations gauches sans reprise anaphorique, on verra que les linguistes proposent un moyen / test tout à fait nouveau, pour distinguer le thème du rhème.

### **3.4 Thématisation ou rhématisation ?**

Sur le plan communicatif, les dislocations (à droite ou à gauche du verbe) sont analysées en général, comme des thématisations (Riegel *et al*, 1999). On va observer quand même que dans des situations spécifiques, le syntagme disloqué n'occupe pas forcément la place du thème.

Ici nous allons traiter, à la fois, la dislocation gauche et la dislocation droite. Nous allons analyser à part la dislocation gauche sans reprise pronominale et ensuite nous allons regarder quelques cas où le syntagme disloqué à gauche est renforcé par *aussi* ou *même*. Dans le dernier cas, il paraît que la dislocation peut occuper la place du rhème (Nicole Le Querler, Guimier, 1999 : 271).

#### **- Dislocation gauche sans reprise pronominale**

Commençons avec un exemple du type :

91) *Heureux, il était.*

(Nicole Le Querler, Guimier, 1999 ; 269)

L'exemple (91) est extrait d'un corpus d'oral spontané et, par comparaison avec *Heureux, qu'il était*, on peut le traiter comme la dislocation gauche sans reprise pronominale (voir Jacques Pohl, 1984 : 56-57). On trouve aussi la partie du texte, qui précède la dislocation ; le locuteur parle d'un de ses fils qui vient d'être admis pour un séjour d'étude à l'étranger :

92) *il pensait que pour partir il fallait avoir à coup sûr sa licence en juin, mais la secrétaire lui a dit que ça n'était pas obligatoire. Heureux, il était.*

Nous remarquons sans aucune difficulté que le thème de l'énoncé c'est *il*, qui est aussi le sujet grammatical de l'énoncé. L'attribut – *Heureux* - détaché au début de la phrase signifie ce que le locuteur dit du thème, l'information nouvelle.

Si Nicole Le Querler a raison, il semble bien que dans *Heureux, il était*, on ait une dislocation sans reprise pronominale, qui n'opère pas une thématisation, mais une rhématisation.

Regardons maintenant deux exemples qui vont exemplifier cette différence de fonctionnement, en ce qui concerne la dislocation gauche sans reprise anaphorique.

93) *La Bourgogne, j'adore.*

([www.chezpim.typepad.com](http://www.chezpim.typepad.com))

94) *Les noirs, je prends.*

(Nicole Le Querler, Guimier, 1999 : 270)

Le premier exemple, je l'ai trouvé sur Internet, sur le site d'une fille qui, évidemment, aime la région de Bourgogne. La phrase se trouve sous forme de titre d'un texte qui décrit la Bourgogne. Sur la même page, nous trouvons aussi une grande photo qui montre un coin de la nature de la Bourgogne. Ce dont il s'agissait, était, sans doute, la région de Bourgogne, et ce qu'on en disait était que cette fille l'adore.

Il s'agit donc, selon les critères que nous avons mentionnés avant, d'une dislocation à gauche d'un complément d'objet direct sans reprise pronominale, et cette dislocation, constitue une thématisation.

Le deuxième exemple (présenté par Le Querler, Guimier, 1999 : 270), a été prononcé dans un magasin de chaussures après l'essai de deux paires, l'une marron et l'autre noire. Ici, le propos est jeté au début de l'énoncé et, contrairement à l'exemple précédent, cette dislocation est une rhématisation.

En regardant les deux exemples, qui syntaxiquement se présentent de façon tout à fait analogue, nous pouvons conclure que les dislocations sans reprise opèrent soit une thématisation, soit une rhématisation.

Nicole Le Querler (dans Guimier, 1999) propose deux tests qui pourraient permettre de distinguer thématization et rhématisation : insertion de *que* pour rhématisation (*Les noires, que je prends*) et de *ça* pour la thématization (*La Bourgogne, ça j'adore*).

Regardons maintenant un autre exemple :

95) *Mon nounours aussi il a sa ceinture.*

(Nicole Le Querler, Guimier, 1999 : 271)

Ce sorte de phrase, où l'élément disloqué est représenté par un pronom mais est souligné également par *aussi* ou *même*, marque aussi une rhématisation. Le texte en discussion apparaît sur une affiche, au bord de la route et montre un enfant tenant son nounours dans le bras. Cette affiche avait comme but d'inciter les gens à faire attention à la prévention routière. L'analyse thématique de cet énoncé, proposée par Le Querler, implique le remplacement de l'adverbe *même* par l'adverbe *aussi*. Ainsi, l'énoncé devient :

96) *Même mon nounours il a sa ceinture.*

Il semble ici que ce dont on parle, le thème, soit le fait de porter la ceinture, tandis que le rhème, ce qu'on en dit, soit le fait que le nounours mette sa ceinture, ce qui incite tout le monde à en faire autant.

Contrairement aux théories traditionnelles, concernant la répartition d'information dans les énoncés disloqués, nous avons vu qu'il existe parfois des situations où le syntagme disloqué occupe aussi la place de rhème.

### **3.5 Différents degrés de thématization ?**

A cause de leur diversité, les différents types de constructions disloquées, semblent correspondre à différents types ou degrés de thématization. Les divers points de vue des grammairiens nous conduisent à regarder les dislocations de cette nouvelle perspective.

Premièrement nous allons regarder quelques exemples de dislocation gauche, en particulier les exemples où l'élément disloqué est suivi par *c'est*. Ensuite, nous allons parler de la dislocation droite et nous allons essayer de la comparer avec la dislocation gauche, du point



de vue thématique. Nous allons aussi essayer de mettre en évidence quelques différences de nature thématique entre les divers exemples de dislocations.

Nous prenons comme point de départ l'affirmation de Blasco-Dulbecco (Blasco-Dulbecco, 1999 : 62) qui signale que *le degré de thémativité est plus ou moins élevé selon la place du syntagme disloqué*. C'est-à-dire, la thémativité n'est pas la même dans tous les énoncés disloqués. Regardons premièrement quelques situations de dislocation à gauche.

### 3.5.1 Constructions disloquées avec *c'est*

Dans l'analyse détaillée du corpus, nous avons remarqué qu'une grande partie des constructions disloquées sont construites avec l'expression *c'est*. Ce fait est confirmé aussi par d'autres grammairiens. Nous avons observé que la grande majorité des énoncés de ce type sont des constructions assez symétriques :

#### - **Infinitif - *c'est* - infinitif**

97) *Partir c'est mourir un peu.*

(Alphonse Allais)

98) *Naître, c'est venir d'ailleurs pour vivre dans ce monde et mourir c'est simplement partir vivre dans un autre monde(...).*

(www.l'internaute.com)

99) *Bien connaître quelqu'un, c'est l'avoir aimé et haï.*

(Marcel Jouhandeau)

#### - **Syntagme nominal - *c'est* - syntagme nominal**

100) *La cour c'était l'espace, la sécurité, (...).*

(*La verande aveugle*, Herbjørg Wassmo, 1987)

101) *Le bateau, c'était toute la vie de Jacob.*

(*Le livre de Dina*, Herbjørg Wassmo, 1994)

102) *Le chagrin c'est les images qu'on ne peut pas voir, mais qu'il faut porter quand même.*

(*Le livre de Dina*, Herbjørg Wassmo, 1994)

- **Adjectif - c'est - adjectif**

103) *Trop gentil c'est embêtant.*

([www.miladyevery.com](http://www.miladyevery.com))

En ce qui concerne le niveau fonctionnel de ces énoncés, Le Querlier (Guimier, 1999 : 272) et Bally (1932 : 97) parlent aussi de symétrie dans la saillance du thème et du rhème. On affirme que si le thème est rendu saillant à l'aide de la dislocation, en même temps le rhème, qui suit *c'est*, est rendu saillant par la présence même de l'expression *c'est*.

104) *Pour la sixième année consécutive, La Rentrée du Cinéma organisé par la Fédération Nationale des Cinémas Français (FNCF), se tiendra du dimanche 13 au mercredi 16 septembre prochain. (...)Mais dans la Rentrée du Cinéma, le meilleur, c'est sans doute l'excellente bande-annonce : de part son rythme, sa musique qui donne des frissons, parfaitement en phase avec l'accélération de la cadence des scènes à l'écran.*

([www.abricocotier.fr](http://www.abricocotier.fr))

L'adjectif substantivé disloqué constitue le thème de l'énoncé, et ça signifie qu'on comprend qu'il va s'agir, dans le reste de l'énoncé, de ce que le journaliste (qui a écrit le texte) pense être le meilleur point d'attraction à l'occasion de cette *Rentrée du Cinéma*. On sait que l'annonce du thème provoque une attente et que l'élément qui vient le remplir c'est le rhème. Mais, celui-ci est également rendu saillant par le *c'est*. Dans notre phrase *le meilleur* est thématisé mais cela n'empêche pas *l'excellente bande-annonce* d'être rhématisé. On observe qu'on a, à la fois, une thématisation et une rhématisation dans le même énoncé. Comme Bally (1932 : 97) l'affirme aussi, dans les structures à dislocation, il y a en fait à la fois mise en relief du thème et mise en relief du rhème. On peut remarquer que dans les structures construites à l'aide de l'expression *c'est*, la rhématisation est encore plus claire et on a une sorte de symétrie entre thématisation et rhématisation.

### 3.5.2 Les dislocations à droite

La dislocation droite s'interprète parfois (Le Goffic, 1994 : 383) comme un rappel après coup du thème, souvent avec une valeur de rappel d'une information mutuelle. On a l'impression que l'énonciateur veut ajouter une clarification à son affirmation. Mais cette interprétation n'est pas toujours suffisante. Un exemple du type :

105) *C'est une demie, ou une grande, de bouteille ?*

(Corpus d'oral spontané, Le Querler dans Guimier, 1997 : 237)

présenté par Le Querler, conteste cette théorie. Cet énoncé a été formulé dans un restaurant (par un serveur). De cette perspective, on comprend bien l'opinion de Le Querler qui affirme que, dans ce contexte, l'énoncé est totalement intelligible, sans que la présence de l'élément disloqué soit nécessaire.

### 3.5.3 L'élément disloqué est exprimé par un pronom tonique

Dans des phrases du type *Moi...je* ou *Lui...il*, où le constituant détaché est un pronom tonique, la dislocation peut apporter au thème une nuance contrastive. Les exemples du type suivant ont souvent été analysés comme *une double thématization du sujet* (sur ce point, Le Querler, dans Guimier, 1999, cite Joly, 1992-1993).

106) (...) *des peaux, maman elle, elle les dépouillait*

([www.projet-pfc.net/](http://www.projet-pfc.net/))

En ce qui concerne la succession *elle, elle*, il y a des grammairiens qui considèrent que le premier *elle* constitue soit une deuxième thématization, soit un élément détaché apposé à l'élément disloqué (Le Querler, Guimier, 1997 : 237). A cet égard nous sommes bien d'accord avec Le Querler qui explique que l'utilisation du premier *elle* est purement pour marquer un contraste. Dans notre phrase, la double utilisation de *elle* pourrait signifier, par exemple, *des peaux, maman, elle, elle ne faisait pas comme moi, elle les dépouillait*.

### 3.5.4 Différents niveaux de thématisation

Si on tient compte de l'intégration syntaxique d'un élément disloqué, il serait possible de parler de différents niveaux de thématisation. En d'autres mots, entre l'intégration syntaxique de l'élément disloqué et le niveau de thématisation de celui-ci, il y a un rapport indirect. C'est-à-dire, moins un élément disloqué est intégré dans le texte, moins il est thématisé, et à l'inverse. On trouve cette hypothèse chez Le Querler (dans Guimier, 1999). Regardons l'énoncé (107) :

107) (...) *easyJet veut un terminal pour elle toute seule.*

(www.air-journal.fr > Actualité)

Premièrement, nous devons expliquer que, *easyJet* c'est une compagnie aérienne low cost et du point de vue grammatical c'est un nom propre, à priori de genre féminin. On observe aussi qu'on a dislocation dans la phrase, puisque l'élément lexical, *easyJet*, est repris par un pronom cataphorique. Mais on observe aussi qu'on ne peut pas parler d'une thématisation forte, ici, où l'élément détaché se distingue très peu du reste de la phrase (il y est assez bien intégré). Ainsi, dans l'exemple 107, nous avons un niveau faible de thématisation.

Contrairement à l'énoncé (107), on trouve d'exemples où le niveau de thématisation paraît être maximal :

108) *Laisser les gens devenir amers en considérant que c'est une fatalité, moi je dis non.*

(*Libération*, 17-X-96 :5, Le Querler, Guimier, 1999)

Cet exemple, que nous avons trouvé chez Le Querler (Guimier, 1999), nous semble très intéressant. Ici, l'élément disloqué, qui est *non introduit* et *non repris* (Le Querler, Guimier 1999), pose le thème, dont on parle dans l'énoncé, d'une manière très forte. Ce qu'on dit sur ce thème, est simplement ajouté ensuite, sans avoir un lien syntaxique avec celui-ci. On observe alors qu'il y a des cas où le niveau de thématisation peut être maximal.

### 3.6 Conclusions du chapitre III

Après avoir écrit ce chapitre, nous pouvons affirmer, une fois de plus, que les structures disloquées en français sont assez variées. En général, la dislocation est perçue par les linguistes comme un procédé unique, à fonction thématique. Mais, nous avons observé que certaines constructions semblent opérer aussi une rhématisation. C'est le cas de certaines dislocations sans reprise anaphorique ou des dislocations où l'élément disloqué est accentué par *même* ou *aussi* (Le Querler, Guimier, 1999).

D'autre part, la thématisation dans une construction disloquée peut prendre des formes diverses, comme par exemple, symétrie avec une rhématisation (dans les exemples avec *c'est*).

En tenant compte de l'intégration syntaxique d'un élément disloqué dans une phrase, on peut « mesurer » le niveau de thématisation de celui-ci. Comme nous l'avons déjà signalé, plus le degré d'intégration syntaxique est faible, plus le niveau de thématisation est élevé. Ainsi, le degré de thématisation d'une construction disloquée, peut osciller de **faible** jusqu'à **maximal**.

## IV FORMES PARTICULIERES DE DISLOCATION

Dans ce chapitre nous nous proposons d'observer de plus près quelques formes spéciales de dislocation. Nous allons analyser, chacune à son tour, quelques structures tout à fait différentes mais intéressantes. C'est-à-dire, les dislocations introduites par *quant à*, du type *Quant à Ignatief, il s'est lui-même disqualifié*. Même si le comportement de ce genre de dislocation se distingue des autres types, c'est premièrement leur présence fréquente dans la langue qui nous a décidées à les inclure dans nos analyses.

### 5.5 Dislocations introduites par *quant à*

Les expressions du type *quant à* (de même que *en ce qui concerne*, *pour ce qui est de*, *pour*, etc.) sont souvent analysées comme faisant partie de la catégorie des marqueurs de thématisation. On entend par là un constituant linguistique qui, en général, est détaché au début d'une phrase et relève du type *à propos du X*, *au sujet de X*, *pour ce qui est de X*, etc.

« *Certaines formules de détachement soulignent la dislocation et marquent une rupture thématique dans le déroulement du texte : en ce qui concerne, pour (ce qui est de), quant à.* »  
(Riegel *et al.* 1999 : 430)

Dans une certaine mesure, cette définition se retrouve aussi dans d'autres ouvrages. On affirme assez souvent que ces constituants linguistiques *introduisent* un thème (Sylvie Porhiel, 2004 : 5), *marquent* une rupture thématique (Riegel *et al.* 1999 : 430) ou bien *focalisent* le thème (Nølke 1999 : 94) :

« *De introducerende elementer (quant à, pour ce qui est de, en ce qui concerne og pour) kan nemlig analyseres som eksplicite tema-fokalisatorer, hvorved vi får samme grundlæggende struktur som ved dislokering.* »  
(Nølke 1999 : 94)

Mais, on sait que la notion de thème est un sujet controversé qui peut être analysé de différents points de vue. La notion de thème peut référer à deux niveaux linguistiques tout à

fait distincts : le niveau phrastique et le niveau textuel. Au niveau phrastique, le thème est considéré comme une unité de l'énoncé et non pas du discours entier. S'il s'agit du niveau textuel, le thème est caractérisé comme la partie du discours qui est le support pour l'information donnée, connue ou peu importante. En se référant à la diversité des définitions données au terme de thème, Nølke remarque comme suit :

« (...) chacune de ces définitions correspond sans doute à une réalité linguistique, et le choix dépend de ce qu'on désire étudier. »

(Nølke, 1997 : 57)

Dans la suite, on va essayer de comprendre quels sont les rôles que le marqueur thématique *quant à* peut assumer au niveau phrastique et au niveau discursif. Comme le sujet qui nous intéresse dans ce mémoire c'est la dislocation dans le cadre de la phrase, on va mettre l'accent sur ce type.

#### 4.1.1 Niveau structurel et syntaxique

Les marqueurs de thématisation sont extérieurs à la structure sujet-prédicat de la phrase, et n'accomplissent aucun rôle syntaxique dans l'énoncé (Combettes, 1998 ; Beneviste 1996). Cette caractéristique syntaxique sert d'argument pour les auteurs, pour inclure ces marqueurs de thématisation parmi les constructions disloquées, détachées ou périphériques.

Nous avons trouvé dans notre corpus différentes constructions réalisées à l'aide de *quant à*. La grande majorité d'entre elles sont de la forme suivante :

109) ***Quant à Ignatief, il s'est lui-même disqualifié.***

(cowboysforsocialresponsability.blogspot.com)

110) ***Quant à Jesus, il grandissait en sagesse, en taille et en grâce sous le regard de Dieu et des hommes.***

(Luc, 2,52, trouvé sur [www.mariedenazareth.com](http://www.mariedenazareth.com))

111) ***Quant à Robinson, son cœur n'est pas en bois.***

([www.lemondedephilippe.com](http://www.lemondedephilippe.com))

Mais on y trouve aussi des exemples du type :

112) *Hélas, **quant aux démarches pratiques**, notre pays accuse un net retard par rapport à d'autres grandes démocraties.*

(forumwordreference.com)

113) ***Quant aux vêtements**, elle porte une camisole rouge et un grand tablier bleu le longue des hanches.*

(Dorin Ciontescu et Simona Ciontescu, 1998 :44)

Nous remarquons, dans les exemples présentés, que **X**, du syntagme **quant à X**, est constitué d'un syntagme nominal. Dans ce qui suit, nous allons représenter l'existence d'un rappel anaphorique dans la phrase, par X.

Comme Sylvie Porhiel (2004 : 6) le remarque aussi, le seul lien que ces marqueurs de thématization peuvent entretenir avec la phrase qui les contient c'est le lien anaphorique. Les deux, X et X peuvent être constitués par un pronom, un nom propre ou un syntagme nominal. Si la phrase comporte un rappel anaphorique (les exemples 109, 110 et 111), le marqueur de thématization est partiellement intégré, en d'autres termes, repris. Cette relation anaphorique prend le plus souvent la forme d'un pronom comme dans (109) et (110), où *Ignatief* et *Jesus* sont repris dans les deux énoncés par le pronom *il*.

Mais l'exemple (111) indique aussi que le groupe nominal peut être repris par une anaphore associative (Riegel *et al*, 1999 : 615), ici *Robinson* est réintroduit sous la forme de *son âme*.

Si on ne trouve aucune relation de nature syntaxique ou sémantique, entre le marqueur de thématization et le reste de la phrase, alors, le marqueur de thématization est non intégré. Autrement dit, il n'est pas repris. (112) en est un exemple : le segment X (*démarches pratiques*) ne sera repris par un X dans la proposition.

Dans notre corpus, les cas où X est repris par X à l'intérieur de la phrase, sont les plus courants. En ce qui concerne **quant à**, les fonctions syntaxiques qui peuvent être représentés sont le sujet et différents compléments. Regardons les exemples suivants :

114) ***Quant à l'histoire de l'art**, il aura fallu attendre que divers académiciennes féministes se mêlent de son écriture dès années 1970 pour que la domination masculine soit remise ne question.*



(www.lecourrier.ch)

- 115) ***Quant à la lutte contre le terrorisme, il faut se garder de la démesure et veiller à sauvegarder les valeurs fondamentales de l'UE.***

(www.europarl.europa.eu)

Dans ce dernier énoncé on se demande de quel cas il s'agit. Kjersti Fløttum (Guimier 1999 : 139) propose le terme de *complément thématique*. Pour accomplir cette fonction, il doit s'agir d'un complément de la phrase qui est lié au thème du texte. Elle donne l'exemple suivant:

- 116) ***Quant aux drogues de substitution, il conviendrait de mener d'abord un ensemble d'expériences dans des services hospitaliers au cours de cures encadrées médicalement et psychologiquement.***

(Fløttum, Guimier 1999 : 139)

Ici, Fløttum suggère que *les drogues de substitution* pourrait avoir la fonction de complément thématique dans le sens qu'il s'agit d'un complément de la phrase associé au thème textuel. Dans tous les exemples présentés jusqu'ici, le syntagme *quant à* se trouvait au début de la phrase. Mais elle peut aussi se trouver en position intercalée (ou post lexicale – 117, 118) ou en position finale (exemple 119).

- 117) ***Barack Obama* semble, **quant à lui**, rester dans le droit-fil de ses déclarations pendant la campagne électorale américaine, à savoir une solution à deux Etats qui mettra pour lui, un terme au conflit israélo-palestinien, malgré sa déclaration ubuesque devant l'AIPAC, sur l'indivisibilité de Jérusalem en faveur de l'Etat hébreu.**

(www.algerie-dz.com)

- 118) ***L'indication du prix à l'unité de mesure me semble, quant à elle, inopportune pour ce type de produits.***

(ec.europa.eu)

- 119) ***Jacques Chirac* ne savait rien, **quant à lui**.**

(Exemple oral, émission TV 2009)

On doit remarquer que ce genre de phrases où *quant à* se trouve à la fin de l'énoncé est très rare. L'exemple (119) c'est le seul que nous avons trouvé dans notre corpus.

Il y a d'autres phrases qui contiennent l'ensemble *quant à X* en position finale, mais dans ce cas, celui-ci prend la fonction d'épithète d'un syntagme nominal (comme dans l'exemple 120).

120) *La cellule d'information et presse du gouvernement tient à donner les précisions suivantes quant à l'accident de l'avion Luxair LG 9643 /LH 2420.*

(www.gouvernement.lu)

Comme on a vu dans les exemples présentés auparavant, seuls les exemples (109), (110), (111), (117), (118) et (119) constituent des dislocations.

#### 4.1.2 Niveau pragmatique

Nous allons présenter dans ce paragraphe la fonction informationnelle des suites *quant à X*, dans des exemples où celles-ci se trouvent en position frontale et constituent des dislocations de la phrase.

Pour comprendre la fonction informationnelle de *quant à*, nous allons suivre la théorie de Nølke (1994 : 130-149) en ce qui concerne le sujet de la focalisation.

Nølke analyse la valeur fonctionnelle et les caractéristiques prosodo-syntaxiques de la dislocation. Ainsi, il parle de la visée de la focalisation qu'il considère comme une caractéristique importante de l'acte de focalisation (qui a lieu au moment de l'énonciation). En s'appuyant sur cette propriété, donc sur la visée de la focalisation, il distingue ensuite *foyer simple* et *foyer spécialisé*. Les phrases (121) et (12) montrent un exemple de chaque catégorie :

121) *Paul s'est promené dans la forêt.* (foyer simple)

122) *Même la robe blanche est belle.* (foyer spécialisé)

(Nølke, 1997 : 284)

*Le foyer* c'est la même chose que *le focus* et est envisagé comme le résultat d'un acte de focalisation. Ce qui nous intéresse, c'est la différence que Nølke fait entre les deux genres de focalisation : la focalisation simple et la focalisation spécialisée. La visée d'une focalisation simple est seulement d'identification, tandis que dans le cas d'une focalisation spécialisée d'autres visées s'ajoutent à l'identification.

D'après Kjersti Fløttum (Guimier, 1999 : 142), la locution *quant à* peut souligner une focalisation spécialisée (exemple 123).

123) *Même Paul a compris.*

123') *Quant à Pierre, il ne peut plus rester ici.*

(Fløttum, Guimier, 1999 : 143)

Par ressemblance à l'exemple (123) dont *Paul* constitue le foyer spécialisé de la phrase, dans l'exemple (123') *quant à* est considéré comme « un *focalisateur* marquant un foyer *thématique* » (Fløttum, Guimier, 1999 : 142).

Pour continuer, nous allons essayer de comprendre quelle est la visée du focalisateur thématique *quant à*, dans les exemples suivants de notre corpus.

124) *En nous partageant ses souffrances et les détails très intimes qui les provoquent, le mélancolique fait preuve d'un certain sadisme, surtout si l'on accepte avec Freud que ses auto-accusations visent en réalité l'objet perdu.*

***Quant à Cioran, il se distingue du cas décrit par Freud par un trait précis: tout en subissant la mélancolie, il l'assume pour en faire un principe gnoséologique.***

(www.arches.ro)

Pour bien identifier la visée de la focalisation thématique, il faut dire que tout foyer suggère un contraste. Dans l'énoncé (124) on voit que la fonction spécialisée a une fonction de contraste (la mélancolie chez Freud est contrastée avec la mélancolie chez Cioran). Ainsi, la phrase qui contient l'ensemble *quant à* est mise en relation avec la phrase précédente par le focalisateur même.

« (...) pour mettre en rapport-dans deux énoncés qui se suivent dans un discours- deux éléments d'un même paradigme, il faudra les focaliser dans chacun des énoncés(...) ».

(Nølke 1994, cité par Fløttum, Guimier, 1999 : 143)

Par la suite, la visée de la focalisation thématique aide à :

« (...) marquer l'énoncé de la phrase comme pertinent dans un contexte où le thème sera contrasté(...) –ou bien dans l'énoncé qui précède, ou bien dans l'énoncé qui suit. Dans le premier cas(...), la visée est alors d'indiquer le changement de thème ».

(Nølke 1994, cité par Fløttum, Guimier, 1999: 143).

Nous devons mentionner que les exemples du type (124) sont assez nombreux dans notre corpus.

Beaucoup de grammairiens et linguistes ont noté la fonction thématique de *quant à* en position frontale. P. Cadiot et B. Fradin (cités par Fløttum, Guimier, 1999 : 143) remarquent dans leurs études sur *pour* thématique, que, par opposition aux autres introducteurs thématiques, le fonctionnement de *quant à* demande un effet de liste. L'effet de liste est vraiment nécessaire pour l'emploi de ***quant à*** au début d'une proposition. Il permet de séparer un élément discursif (dans l'énoncé (125) : les *derniers nés de la famille*) d'un ensemble défini qui en comporte d'autres (tous les enfants du couple Angelina Jolie et Brad Pitt).

125) *Mais où Angelina Jolie va-t-elle chercher les prénoms de ses **enfants** ?*

*On ne sait pas trop ce qui a inspiré les **parents Angelina Jolie et Brad Pitt**, Shiloh étant le nom d'une célèbre bataille de la guerre de Sécession... Cherchez l'erreur quand on voit cette adorable petite bouille blonde. En revanche, Nouvel est une référence directe à l'architecte Jean Nouvel, dont Brad Pitt est l'un des plus grands admirateurs. **Quant aux derniers nés de la famille**, les jumeaux Vivienne Marcheline et Knox Leon, **ils** portent tous les deux le prénom de l'un de leurs aïeux. Marcheline était le prénom de la mère d'Angelina Jolie et Knox celui d'un des grand-pères de Brad Pitt.*

(people.plurielles.fr)

*Quant à* représente donc un élément défini qui a été déjà introduit dans le texte. Le constituant qui suit *quant à*, X, renvoie donc à cet ensemble introduit avant (les *enfants des parents Angelina Jolie et Brad Pitt*).

Pour comprendre mieux cette problématique, regardons l'exemple (126).

126) ***La Littérature du silence : Mallarmé, Camus et Beckett*** (titre)

(...) *Trois auteurs, et non des moindres, font l'objet de cette étude : Mallarmé, Camus et Beckett. Trois écrivains dont le rapport avec les mots fut très étroit, parfois difficile. (...)Beckett, lui, ne fut pas le courtisan, l'orateur des soirées mondaines, mais « considéré par certains comme un ermite un peu bourru et assez anachronique, ... éprouvant un impérieux besoin de solitude.*

***Quant à Camus, il « reçoit le silence et la pauvreté » mais malgré une vie pauvre, ses facultés naturelles d'adaptation, ses atouts intellectuels feront de lui un auteur de référence. À l'instar de Beckett et Mallarmé, on n'aborde pas Albert Camus sans quelque vertige.***

([www.alternativelibertaire.org](http://www.alternativelibertaire.org))

Au début du récit, sont introduits les trois personnages qui sont significatifs en ce qui concerne *la littérature du silence* : Mallarmé, Camus et Beckett. La locution *quant à* sert alors à réactiver un thème déjà introduit dans un ensemble déterminé.

D'après Riegel *et al.* (1999), les exemples de ce type marquent une rupture thématique dans la succession d'un texte. Mais, comme l'on peut observer, la rupture thématique ne s'opère qu'au niveau local, pas au niveau textuel. Fløttum (Guimier, 1997) fait la remarque suivante :

« *Le focalisateur **quant à** nous signale un contraste par rapport à ce qui se trouve dans le co-texte précédent immédiat, mais pas un changement ou une rupture avec le thème textuel* ».

(Fløttum, Guimier 1999 : 143)

Autrement dit, l'effet de rupture ne concerne que les sous-thèmes compris dans le thème principal (textuel).

### **4.1.3 Niveau textuel**

Dans ce sous-chapitre nous allons essayer de montrer quelle est la fonction de *quant à* dans la structuration compositionnelle du texte. Voyons l'exemple suivant.

127) Y... *la polémique sur le nucléaire*(...)

(A) *le projet EPR présente, selon ses concepteurs, des avantages inégalés*(...)

(B) *Pour les antinucléaires, en revanche, cette solution est déjà obsolète, trop couteuse*(...)

**X** *Quant au premier réacteur de ce type, censé être opérationnel en Finlande de 2009, il accumule des difficultés.*

(*L'express International*, 10/7/2008 : 46)

(*Le projet EPR* = la construction en France d'un deuxième réacteur)

Dans cette phrase, la locution *quant à* marque un élément dans une série : elle sert à signaler la structure compositionnelle du texte. Dans ce sens, Kjersti Fløttum considère que :

« elle est similaire aux marqueurs d'intégration linéaire (*Turco&Coltier, 1998*) qui marquent des segments dans une énumération (des segments qui peuvent correspondre à des sous-thèmes textuels). »

(Fløttum, dans Guimier, 1999 : 145)

Comme Fløttum remarque aussi, *quant à* se manifeste souvent avec d'autres marqueurs dans une série (dans notre exemple - *pour*: **Pour** les antinucléaires...). Les exemples analysés, montrent que la séquence *quant à* ne se trouve jamais seule et il n'y a pas de nombre fixe de segments dans la série. De plus, Fløttum ajoute :

« il faut noter que **quant à** ne marque jamais le premier élément dans une série ».

(Fløttum, Guimier, 1999 : 145)

Ainsi, *quant à* peut signaler un relais, comme dans l'exemple (126) ou une clôture comme dans l'exemple (127) ou (128).

128) Y *Curieux repas que celui qui les réunit tous. (...)* *Chacun semblait faire effort pour l'air heureux de cette réunion.*

(A) *Léa ne cherchait pas à dissimuler sa tristesse...*

(B) *Cependant, Jean avait cru remarquer...*

(C) *Le cœur fermé à tout sauf à sa vengeance, Sara regrettait...*

**X Quant à François, il se reprochait sa lâcheté.**

(D) *Madame Lefèvre ne pouvait s'empêcher de penser que son fils...*

(E) *Le père Henri qui avait parlé longuement avec chacune des personnes présentes ...*

(Régine Deforges, 1993 : 144)

129) Y *La collection Quarto réédite ces trois romans de Svevo et leur relecture est un nouvel éblouissement...*

(A) *Une vie, d'abord, est la confession d'un inetto, un bon à rien : Alfonso Nitti, obscur employé de banque...*

(B) *Même amertume dans Senilità, récit d'un fiasco psychologique assumé avec une délectation masochiste...*

**X Quant à La conscience de Zeno, c'est l'histoire désormais universelle d'un éternel aboulique qui découvre, en ricanant, les avantages d'être un antihéros.**

(lexpress.fr/culture, 30/12/2010)

On peut expliquer ce phénomène par le fait que X est toujours en relation sémantique avec un autre segment déjà introduit (A, B, C, etc.). Après avoir constaté qu'au moins un de ces segments précède *quant à*, regardons l'exemple suivant :

131) *Tous les enfants étaient là, immobiles sur leurs chaises, le visage levé en direction du fauteuil d'osier dans lequel était assis leur père. Ce récit devait être bien terrible(...)*

*Thérèse et(...) Geneviève pleuraient...(...)*

*Même Jean qui adorait l'ogre du Petit Poucet(...) essayait son visage mouillé avec un coin de son tablier sale.*

**Quant à Néné, elle avait enfoui sa jolie figure derrière ses mains potelées.**

(Régine Deforges, 1982 : 56)

Comme Fløttum l'affirme aussi, l'introduction de *quant à* devant le premier segment de la série, change totalement le sens de la séquence :

132) *Toutes les enfants étaient là...*

**Quant aux Thérèse et (...) Geneviève, elles...**

Dans l'exemple (132) *Thérèse* et *Geneviève* seront considérées comme étant en opposition avec *Les enfants ... du père*, auxquels on fait référence dans la première phrase, non comme faisant partie de ces enfants. On note que dans une énumération, certains segments sont marqués et d'autres, non. Comme nous avons aussi vu dans nos exemples, *quant à* peut marquer *un non-début*, *un relais* ou *une clôture* (Fløttum, 1997). Mais deux autres fonctions peuvent s'ajouter aux premières : Fløttum parle de la fonction de *rappeler* et la fonction d'*explicitier*. La fonction de *rappel* se manifeste dans des exemples comme (133) où les constituants de la série sont explicités avant que l'énumération même commence :

133) « (...) *M. Jonah* souhaitait s'entretenir avec les chefs des deux clans qui s'affrontent, le président par intérim, *Ali Madhi Mohamed*, et le général *Mohammed Farah Aidid*.

(A) *L'envoyé de l'ONU n'a pas pu rencontrer le président par intérim.*

**X** *Quant au général Aidid, il refuse toute « intervention ou médiation étrangère »...*

(*Le Monde* 06/01/92 : 4, Fløttum, Guimier, 1999 : 146)

Dans cet exemple, on donne premièrement des explications sur l'élément qu'on veut intégrer dans le texte (*le général Mohammed Farah Aidid*), avant que l'énumération dont il fait partie débute. On explique le cadre situationnel dans lequel le général Mohammed Farah Aidid se trouve, son nom entier et sa fonction. Puis, plus tard, à l'aide de *quant à*, on rappelle cet élément qu'on a déjà explicité avant.

Cette fonction de rappel est nécessaire du point de vue communicatif, spécialement quand l'énumération se compose de nombreux éléments et de longues observations. Pour Fløttum (Guimier, 1999), cette sorte d'exemples, pourrait correspondre à ce que Nølke appelle la reprise à distance du thème, mais à l'analyse plus détaillée, elle affirme :

« *Cependant, pour **quant à** il ne s'agit toujours d'une reprise, loin de là.* »

En se référant strictement à cet exemple, (133), elle conclut :

« (...) *mais d'une explicitation d'un élément à intégrer dans le paradigme sémantique évoqué* ».

(Fløttum, Guimier, 1999 : 146)



## 5.6 Conclusions du chapitre IV

Le fonctionnement thématique de *quant à* peut affecter aussi le niveau textuel que le niveau phrastique d'un texte.

Récapitulons alors ici les fonctions d'un syntagme disloqué introduit par *quant à* :

- Indiquer le thème de la phrase (thématisateur)
- Eventuellement indiquer un changement ou un contraste thématique local (focalisateur)
- Indiquer le thème textuel (peut marquer un rappel ou une explicitation d'une série)
- Indiquer un relais ou une clôture dans une série

## V LE NIVEAU SYNTAXIQUE DE LA DISLOCATION

Dans ce chapitre nous nous proposons de traiter le phénomène de dislocation d'un point de vue syntaxique. Nous voulons regarder de plus près la construction disloquée et, dans ce qui suit, nous allons prendre en considération les trois constituants importants de ce phénomène : le syntagme détaché, le pronom clitique et le verbe recteur. Deux aspects sont en discussion : la fonction de l'élément disloqué et le rapport de sens possible avec le pronom clitique ou l'ensemble de la construction verbale. La présence de la préposition joue aussi un rôle majeur dans l'interprétation que nous allons donner aux dislocations.

De cette observation, résulte une différenciation radicale entre les dislocations avant et après du verbe.

Nous allons nous pencher spécialement sur les recherches de Milène Blasco-Dulbecco (*Les dislocations en français contemporain*, 1993) et aussi sur *L'approche pronominale et son application en français* (Blanche Benveniste *et al.* 1984).

Le but de ce chapitre est donc d'analyser les constituants impliqués dans la dislocation et les relations de sens possibles entre eux. Tenant compte de différents critères, comme la présence de la préposition ou les relations entre les trois éléments : le pronom clitique, le syntagme disloqué et le verbe recteur, nous allons analyser les exemples de notre corpus.

D'après Blasco-Dulbecco (1999), la dislocation peut être de trois types:

- double marquage syntaxique (l'élément disloqué a la même fonction syntaxique que le pronom de reprise)
- adjonction à l'élément anaphorique (l'élément disloqué et l'élément anaphorique sont coréférents mais ils n'ont pas la même fonction syntaxique)
- adjonction à la construction verbale (l'élément disloqué est adjoint à l'ensemble de la construction verbale, pas de relation syntaxique avec le verbe et pas de coréférence avec l'élément anaphorique)

Dans ce qui suit nous allons analyser ces trois fonctions de la dislocation.

## 5.1 Le double marquage syntaxique

(L'élément disloqué et l'élément anaphorique ont la même fonction syntaxique)

Le double marquage est un type de dislocation très intéressant. Un indice important c'est la présence de la préposition.

« *Le double marquage est une structure syntaxique spécifique rare. Il consiste à utiliser conjointement deux éléments coréférents, sujet ou complément, dans une même construction verbale, pour marquer une seule fonction syntaxique.* »

(Blasco-Dulbecco, 1999 : 111)

Blanche-Beneviste (1991) et Blasco-Dulbecco (1999), sont parmi les linguistes qui dénomment ce type de dislocation pour le double marquage syntaxique.

Blasco-Dulbecco (1999 : 110) remarque aussi:

« *la préposition constitue l'indice morphologique de la relation syntaxique entre le disloqué et la construction verbale, mais aussi de la relation plus ou moins coréférentielle entre l'élément disloqué et le pronom clitique.* »

En ce qui concerne son utilisation, le double marquage caractérise presque toutes les dislocations après le verbe (ex. 134, 135, 136, 137) et se manifeste assez rarement dans les dislocations avant le verbe (ex. 138).

134) « *Cela peut t'arriver à toi aussi.*

(Régine Deforges, 1993 :154)

135) *D'accord, je m'en occuperai, de ta famille.*

(Régine Deforges, 1981 : 104)

136) *Il faudra t'y habituer, à cette marque d'infamie, car c'est une marque d'infamie que de tondre les femmes.*

(Régine Deforges, 1993: 68)

137) *Elle n'en pouvait plus de cette longue énumération d'atrocités(...).*  
(RéGINE Deforges, 1993 :53)

138) *A moi, elle me plait bien ma rubrique.*  
(lechaennaisdechaine.over-blog.com)

### 5.1.1 La catégorie grammaticale de l'élément disloqué

Pour illustrer la relation de double marquage, il faut aborder l'analyse des catégories grammaticales. Blasco-Dulbecco (1999 : 112) pose deux contraintes. Premièrement, les deux éléments en relation de double marquage doivent concerner deux catégories différentes : l'une est lexicale ou semi-lexicale du type *moi, toi, lui*, tandis que l'autre doit être un pronom clitique. Deuxièmement, la fonction syntaxique ne peut pas être exprimée par plus de deux éléments à la fois. Ainsi, à chaque pronom clitique de la construction, on peut coupler qu'un seul élément lexical. Dans cette situation, la présence de la préposition est cruciale, car c'est elle qui indique la relation syntaxique que le disloqué entretient avec le verbe recteur et la relation coréférentielle qui s'établit avec le clitique. En conséquence, il ne peut pas exister, dans cette construction, deux éléments disloqués susceptibles d'entretenir cette relation avec le clitique, comme c'est le cas de l'exemple (139) :

139) \* *je leur fais pas confiance aux larmes aux femmes.*

\* = exemple incorrect

(Différent de : *je ne leur fais pas confiance aux larmes des femmes.* L'exemple (138) est incorrect, construit par Blasco-Dulbecco, 1999 : 112, seulement pour exemplifier l'affirmation précédente.)

En revanche, les dislocations avant le verbe, acceptent l'entassement de deux syntagmes :

140) *les femmes leurs larmes je leur fais pas confiance.*  
(Idem 139)

L'élément disloqué à droite du verbe ressemble à un complément propositionnel du type *leur*.

Toutefois, même si l'existence de la préposition peut identifier clairement la relation de complément du verbe (dans l'exemple 141, *à la parole* est complément de *s'habituent*), la présence seule du clitique ne permet pas d'appliquer au syntagme disloqué, les tests spécifiques pour les syntagmes demandés par le verbe. Pour exemplifier cette affirmation, nous allons présenter, dans ce qui suit, les critères utilisés par Blasco-Dulbecco (1999) et les appliquer aux exemples de notre corpus.

- **Les éléments dirigés par le verbe, sont proportionnels à un pronom ou à une proforme du genre *comment, pourquoi, ainsi, quand*. Ainsi, il n'est pas nécessaire de prendre en considération le lexique qu'ils portent.**

Prenons l'exemple original 140.

141) *Ils s'y habituent à la parole, ils apprennent à résumer leurs idées.*

(www.persee.fr)

- a) *ils s'habituent à la parole.*
- b) *ils s'y habituent*
- c) *ils s'y habituent à la parole*

Si les exemples (a) si (b) montrent cette proportionnalité, en revanche dans l'exemple (c) le syntagme prépositionnel disloqué *à la parole* n'admet pas une seconde pronominalisation.

- **Les éléments dirigés par le verbe acceptent les formes négatives, restrictives et interrogatives. Ils peuvent porter des contrastes de modalités :**

142) *ils s'habituent à la parole.*

- a) *ils ne s'habituent qu'à la parole.*
- b) *ils s'habituent à la parole mais pas aux calculs.*
- c) *est-ce à la parole qu'ils s'habituent ?*
- d) *ils ne s'habituent pas à la parole.*

143) *ils s'y habituent à la parole.*

- a) \* *ils ne s'y habituent qu'à la parole.*
- b) \* *ils s'y habituent à la parole mais pas aux calculs*

c) \* *est-ce à la parole qu'ils s'y habituent?*

d) *ils ne s'y habituent pas à la parole.*

On observe dans l'exemple (d) que le double marquage accepte la forme négative. Cela peut être expliqué probablement par la portée vague de la négation qui est capable de nier aussi bien le verbe que le complément.

- **Les éléments régis par le verbe peuvent être séparés du reste de la phrase à l'intermède du *c'est...que*, présentatif :**

144) *c'est à la parole qu'ils s'habituent.*

145) \* *c'est à la parole qu'ils s'y habituent.*

En ce qui concerne l'interprétation de ces exemples, on peut dire que c'est absolument dans le cas du double marquage que le syntagme disloqué et le pronom clitique sont totalement coréférents.

La relation de coréférence joue un rôle important dans le fonctionnement spécifique d'autres éléments comme c'est le cas des **proformes locatives** ou **adjectives**. Ces éléments sont appelés « typés » (Blasco-Dulbecco, 1999 : 114) parce qu'ils correspondent aux contraintes caractéristiques au double marquage. Ils ne possèdent que ce statut et peuvent occuper une fonction de complément locatif ou une fonction de complément non prépositionnel. Même si la marque prépositionnelle n'est pas présente, ces catégories grammaticales entretiennent toujours une relation de double marquage avec le clitique :

146) (...) *on y serait bien dedans.*

(versgui.fr)

147) *Là, on pouvait y retourner autant qu'on voulait.*

(orphelie.top-depart.com)

148) *doué il l'a toujours été*

(Blasco-Dulbecco, 1999; 114)

149) *Coupables, ils l'étaient tous(...).*

(RéGINE Deforges, 1993 ; 56)

150) *Nous ne l'étions pas peut-être, fatigués.*

(Rostand, cité par Blasco-Dulbecco, 1999 ; 115)

Le double marquage n'est pas un simple supplément de lexique ou seulement une marque de place syntaxique. Ce procédé syntaxique est un outil d'analyse opérationnel. Et, dans certaines situations, il aide à indiquer le contenu des paradigmes duquel fait partie un pronom clitique du genre *le*. De même, il précise l'interprétation sémantique du pronom *lui*. Dans ce sens, Blasco-Dulbecco(1999) présente l'exemple des verbes *jouer* et *dévisager* (exemples 151 et 152). Devant ces deux verbes *a priori* de construction identique, le double marquage de la fonction syntaxique relève deux paradigmes différents :

151) *il le joue volontiers le méchant/ il joue ça*

152) *il le dévisage le méchant/ il le dévisage lui*

Même si les deux verbes paraissent construire la même place syntaxique et admettre certaines formes lexicales pareilles, le couplage est de type *le...ça* pour *jouer* et *le...lui* pour *dévisager*. L'analyse par double marquage, facilite donc la distinction de deux constructions différentes de verbes et permet de spécifier qu'un même lexème encadré dans un contexte peut être « chosifié » avec *jouer* (exemple 151) ou « individualisé » avec *dévisager* (exemple 152), (Blasco-Dulbecco, 1999 : 114).

Une autre situation qui montre l'utilité du double marquage, c'est le cas du clitique qui n'a pas modification de genre (exemple 153). Le seul instrument qui permet de préciser sa valeur, c'est la forme couplée en double marquage (exemples 154, 155).

153) *je lui parle*

(Blasco-Dulbecco, 1999 : 114)

154) *je lui parle à lui*

(Blanche-Benveniste *et al.* ,1984 : 85)

155) *je **lui** parle à **elle***

(Idem 154)

Ces faits expliquent donc l'utilité majeure du double marquage, c'est-à-dire, d'indiquer les caractéristiques sémantico-syntaxiques spécifiques à la construction verbale.

## 5.2 Fonction d'adjoit

Les dislocations avant le verbe, qui ne sont pas accompagnées d'une préposition, peuvent référer à un cas tout différent que le double marquage. Dans la situation où le repère formel d'identification (la préposition) manque, on considère que le syntagme disloqué n'est pas marqué pour avoir une fonction à côté du verbe recteur :

156) *Montillac... **les vignes**... c'est vrai que je **leur** suis attachée, et en même temps presque indifférente(...).*

(Régine Deforges, 1993 : 195)

Ici, le lexique n'est pas demandé par le verbe (la manque de préposition). On trouve quand même des situations claires de double marquage devant le verbe:

157) *j'ai goûté à l'alcool mais **à la drogue** j'y ai jamais touché*

(Blasco-Dulbecco, 1999 : 115)

Ces exemples sont assez rares et, en général, ils mettent en évidence un contraste avec d'autres constituants du contexte (ici, on met *l'alcool* en opposition avec *la drogue*).

En compensation, il est plus habituel de rencontrer des exemples de double marquage d'éléments semi-lexicaux comme dans l'énoncé suivant :

158) ***A moi**, elle **me** plaît bien, ma rubrique.*

(lecaennaisdechaine.over-blog.com)



En analysant notre corpus d'exemples, nous avons constaté que les dislocations avant le verbe sont caractérisées par l'absence de la préposition. Cette caractéristique constante met en discussion l'existence d'autres relations référentielles entre le syntagme disloqué et le pronom clitique. Blasco-Dulbecco(1999) ou Le Querler(1999) remarquent aussi cela :

*« La dislocation à gauche a souvent été appelé **topicalisation** : il s'agit d'un type particulier de thématisation, les deux termes étant en relation d'inclusion ».*

(Nicole le Querler, Guimier, 1997 : 273)

Placé avant le verbe, l'élément disloqué n'est pas forcément demandé par le verbe. Ainsi, ces deux caractéristiques, l'absence de la préposition et le fait qu'à cause de sa position initiale, l'élément disloqué n'est obligatoirement régi par le verbe, conduisent à distinguer plusieurs situations de dislocation. Premièrement on distingue deux cas d'éléments disloqués non régis, et deuxièmement, trois types de relations référentielles possibles entre les deux éléments. On va présenter, dans ce qui suit, tous ces statuts potentiels de la dislocation.

### **5.2.1 Fonction d'adjoint à l'élément anaphorique**

(L'élément disloqué et l'élément anaphorique sont coréférents mais ils n'ont pas la même fonction syntaxique)

Dans un premier cas, l'élément disloqué se comporte comme un adjoint au pronom clitique, à cause des effets de coréférence qui les relie. Dans cette situation, l'élément disloqué et l'élément anaphorique sont coréférents mais ils n'ont pas la même fonction syntaxique.

Il faut distinguer d'une part le niveau syntaxique et d'autre part le niveau référentiel. La relation entre les deux éléments peut alors être comparée au rapport entretenu entre les deux séquences apposées. La notion d'apposition est intéressante pour expliquer la fonction d'adjoint au pronom clitique. Blasco-Dulbecco (1999) explique ainsi :

*« (...) d'un point de vue syntaxique, elle n'est pas une fonction régie par le verbe et elle ne renvoie en fait qu'à des critères de relation référentielle entre deux éléments souvent de même catégorie grammaticale, ou encore lorsque l'un des deux éléments n'est pas clitique mais semi-lexical. »*

(Blasco-Dulbecco, 1999 : 117)

Ainsi, dans l'exemple suivant (que nous l'utilisons pour la deuxième fois dans ce mémoire), même si *les vignes* et *leur* réfèrent à la même chose, le syntagme disloqué n'a pas, dans cette description, un statut syntaxique au voisinage du verbe recteur :

159) *les vignes...(...) je leur suis attachée et en même temps presque indifférente(...).*

(Régine Deforges, 1993 : 115)

160) *en général, les femmes je leur fais pas confiance.*

(Blasco-Dulbecco, 1999 : 115)

161) *(...) nos enfants on doit pas leur demander de rendement.*

(Blasco-Dulbecco, 1999 : 118)

Comme une conséquence de ce que nous avons discuté ici, nous voulons signaler la différence entre exemples du type : *À Paul je lui parle* et énoncés du type : *Paul je lui parle*.

## 5.2.2 Fonction d'adjoit à la construction verbale

(= type complément de phrase)

Dans ce troisième cas, l'élément disloqué se comporte comme un adjoit à l'ensemble de la construction verbale. Dans cette situation, l'élément disloqué n'est pas en relation syntaxique avec le verbe et ne peut pas entretenir de relation avec l'élément anaphorique (il n'y a pas d'élément anaphorique). De ce fait il entre dans l'ensemble des éléments associés qui regroupent entre autres *les compléments de phrase*. Blasco-Dulbecco(1999 : 116) fait la remarque suivante:

« (...) l'élément disloqué se comporte comme un adjoit à l'ensemble de la construction verbale, dans le sens où il n'a aucune fonction syntaxique par rapport au verbe ».

De plus, elle ajoute :

« il désigne les éléments qui ressemblent à un complément du verbe sans avoir les propriétés d'un élément construit. L'associé n'a pas d'équivalence avec un pronom, il n'entre dans aucun paradigme et n'accepte pas les modalités (extraction, restriction, contraste ».

Les éléments adjoints à la construction verbale sont du type complément de phrase (comme c'est le cas des éléments introduits par *quant à*, *pour*, *pour ce qui est*, etc.) et ne permettent pas de leur appliquer les testes typiques (mentionnés avant) qui caractérisent les éléments régis par le verbe.

Les exemples qui s'encadrent dans cette catégorie sont du type suivant:

162) *la gare centrale euh tu prends le métro pendant 15 minutes*

(Exemple entendu 11.08)

163) *quant à mon autre frère et moi on avait décidé d'acheter une boulangerie parce que ça devenait un peu dur – pour manger tout ça*

(Mascaras, 11,14, cité par Blasco-Dulbecco, 1999 : 116)

### **5.3 Echelle des relations entre l'élément disloqué et élément anaphorique**

Comme nous avons pu voir avant, le double marquage de la fonction syntaxique dans la dislocation gauche est un cas assez rare mais possible. Sur une échelle des relations référentielles, le double marquage est une situation de reprise totale. En ce qui concerne les syntagmes adjoints, la reprise peut-être de trois ordres : maximale, partielle, inexistante (classement fait par Blasco-Dulbecco, 1999).

Regardons maintenant de plus près les différents niveaux possibles sur l'échelle de la relation référentielle :

### 5.3.1 Reprise totale de l'élément disloqué

Pour une reprise *totale* de l'élément disloqué, on doit avoir le même référent et la même fonction syntaxique, c'est-à-dire le phénomène de double marquage. Les énoncés suivants sont des exemples de reprise totale :

164) *Ils s'y habituent à **la parole**, ils apprennent à résumer leurs idées(...).*  
(www.persee.fr)

165) *Ils s'y habituent vite à **la visite des gens**.*  
(www.cairnterriers.be)

166) *Devant son air épanoui, elle s'**en** voulut **de sa réponse**.*  
(Régine Deforges, 1993 : 127)

167) *Blanche n'**en** voulait pas, **de cet amour-là, de ce Dieu qui prend vos enfants, de ce ciel où elle n'était pas**.*  
(Régine Deforges, 1982 : 23)

### 5.3.2 Reprise maximale de l'élément disloqué

Pour que la reprise de l'élément disloqué soit *maximale*, nous devons parler de même référent mais pas d'analogie de la fonction syntaxique. Les phrases qui suivent en sont des exemples :

168) *Ce qu'ils avaient fait pour survivre, ils en éprouvaient **de la honte et cette honte** aussi méritait vengeance.*  
(Régine Deforges, 1993 : 135)

169) ***le couvre-feu** on l'avait établi **le couvre-feu** à quelle heure*  
(Blasco-Dulbecco, 1999 : 119)

### 5.3.3 Reprise partielle de l'élément disloqué

Dans cette catégorie on trouve les exemples dont le domaine sémantique du référent disloqué est partiellement repris.

#### 5.3.3.1 Reprise en *ce* ou *ça*

170) *Tu crois que **Claudine**, ça va marcher avec son Américain?*  
(Régine Deforges, 1993 :95)

171) *\*Tu crois que **Claudine**, elle va marcher avec son Américain ?*  
(Exemple reconstruit)

Dans ce type d'exemples nous devons premièrement vérifier si le pronom *ça* entretient une relation anaphorique avec l'élément disloqué ou non.

« *La reprise en **ce** ou **ça** affecte l'interprétation sémantique du syntagme disloqué contrairement au pronom comme **il** + **personnel** ».*

(Blasco-Dulbecco, 1993 ; Blanche-Beneviste, 1984)

Par exemple, dans l'énoncé (170), *ça* ne réfère pas à la personne *Claudine* mais à la situation dans laquelle le constituant disloqué est engagé (ici, dans la relation avec *son Américain*). C'est exactement la raison pour lequel l'exemple (171), reconstruit, n'est pas correct. On doit identifier dans ce type d'exemples, l'appartenance du syntagme disloqué : adjoint à la construction verbale ou adjoint au clitique (avec lequel il entretient une relation sémantique). Les valeurs de *ce* et de *il* sont totalement distincts. Observons les différences dans les possibilités de commutation dans la même phrase :

172) *L'**amour** c'est tendresse et passion.*  
(twitter.com/Bonuslove)

172') *L'**amour** il est tendresse et passion.*  
(Exemple reconstruit)

173) **Le cocotier**...mais bon...*c'est encore un arbre exotique*...

(www.davidmanise.com)

173') **Le cocotier**...mais bon...*il est encore un arbre exotique*...

(Exemple reconstruit)

En (172), le pronom *ce*, est réductible au fait que le référent est autre que *l'amour*. Par conséquence, il est impossible de reprendre ce syntagme disloqué par un pronom *il* coréférent. Il est alors assez difficile de comprendre le sens de la relation entre le sujet et l'attribut dans l'exemple (172').

Pour ce qui est des exemples du type (173), Blasco-Dulbecco explique :

« (...) l'attribut introduit par un déterminant indéfini oblige à une reprise pronominale en *ce/ça*. *Ce* indique que le référent n'a été ni identifié ni classé (Maillard, 1985 ; Boone 1987) ».

(Blasco-Dulbecco, 1999 :120)

Pour mieux comprendre quelle est l'influence du pronom *ça* sur la saisie sémantique des termes avec lesquels il entre en relation, observons les deux exemples qui suivent.

174) **La cuisine**, *c'est facile* !

(www.idees-verrines.com/idee-recette-de.../6-la-cuisine-cest-facile-)

175) **Le piano**, *c'est facile* !

(www.eyrolles.com > ... > Cinéma, vidéo et son > Musique -)

En les analysant attentivement, nous nous rendons compte que, effectivement, le message de l'émetteur des énoncés, veut transmettre : *Faire la cuisine, c'est facile* !, pour (174) et, par exemple *Apprendre le piano, c'est facile* !, pour (175). Même les contextes qui suivent immédiatement les énoncés, conduisent à la même conclusion :

174') *La cuisine, c'est facile ! Un peu d'imagination, quelques grammes de créativité, une vaisselle simple et belle, et le tour est joué pour un repas savoureux.(...)*

175') *Le piano, c'est facile ! Impressionnez vos proches en quelques semaines. (...) Qui n'a pas rêvé de jouer au piano ? Pourtant, le chemin à parcourir avant de pouvoir jouer du Beethoven ou plus simplement du Bénabara a souvent semblé excessivement ardu... Cette méthode révolutionne l'apprentissage du piano(...).*

Pour ce qui est de ce cas d'exemples, Blasco-Dulbecco décrit la fonction des pronoms *ce/ça* en termes de double référence qui dégage une interprétation *valeur* et une interprétation *argument* :

« Avec **ça** ou **ce**, la dislocation mettrait en jeu deux relations prédicatives en les soudant(...) ».

(Blasco-Dulbecco, 1999 : 121)

Ainsi, dans la phrase antérieure, par exemple, *Le piano, c'est facile*, il serait possible de parler d'une relation synecdochique (Blasco-Dulbecco, 1999) entre deux antécédents : *le piano* et *jouer le piano*, ou toute référence liée au *piano*.

Presque de même dans l'exemple suivant :

176) *Ce coffre, c'est lourd*

(Blasco-Dulbecco, 1999 : 121)

Dans le dernier cas, l'élément détaché *ce coffre*, n'est pas traité comme une valeur référentielle, mais comme l'argument d'une proposition sous-jacente (Bally, 1965), les deux antécédents en relation synecdochique étant : *ce coffre* et *porter ce coffre*.

Enfin, reprenons l'exemple (170) :

*Tu crois que Claudine, ça va marcher avec son Américain ?*

Et (171) :

*\*Tu crois que Claudine, elle va marcher avec son Américain ?*

(Régine Deforges, 1993 : 95)

Enfin, dans ce type d'exemples, où *ça* n'est pas commutable avec le pronom *il*, il est alors plus juste de nier toute existence d'une relation entre l'élément disloqué et le pronom. On retrouve sur ce point les analyses de Blasco-Dulbecco(1999) et, dans ces situations, on

accorde au syntagme disloqué le statut d'élément adjoint à l'ensemble de la construction verbale.

### 5.3.3.2 Le y globalisant

C'est la même chose pour les syntagmes disloqués de nature + *personnel*, reprises par un pronom y, dont le sens habituel est – *personnel* :

177) *ah oui mais lui je n'y fie pas vous savez*

(Cappeau 9, 15, Blasco-Dulbecco, 1999)

Nous avons ici le même effet métonymique comme dans le cas de *ça*. Dans ce type d'exemples, la reprise référentielle ne se réalise pas directement avec le référent mais avec ce qui est du domaine sémantique du référent. Pour expliquer ce problème, Blasco-Dulbecco cite Blanche-Beneviste (1984) et Jeanjean (1985) qui expliquent que la reprise de y renvoie à un référent global : alors, *lui* d'exemple (177) semble avoir l'interprétation *lui avec tous ces problèmes*. Affirmation, que nous soutenons aussi.

### 5.3.4 Les décalages en genre et en nombre

Un autre cas de reprise minimale, est représenté par les situations où on constate une divergence entre le pronom clitique et l'élément disloqué, en d'autres termes, décalages en genre et en nombre.

178) *Il a été entendu donc euh, par la gendarmerie maritime, ils sont venus, ils ont fait une enquête (...)*

(www.projet.pfc.net)

179) *Mais c'est, je, je connais pas pourquoi la Suisse, on est neutre, pourquoi on voudrait rentrer dans l'ONU.*

(www.projet.pfc.net)

180) *Xavier, on a deux ans de différence mais (...).*

(www.projet.pfc.net)



181) (...) *on nous a dit que les vacataires, on avait moins d'heures (...)*.

(www.projet.pfc.net)

Comme Blasco-Dulbecco le remarque aussi, dans ces phrases la relation référentielle s'instaure entre le pronom clitique et un élément qui concerne le syntagme disloqué et qui peut en être déduit.

## 5.4 Conclusions du chapitre V

Nous avons suivi dans ce chapitre, une théorie différente, en ce qui concerne le domaine syntaxique des dislocations (Blasco-Dulbecco, 1999). La prise en considération des trois constituants importants de ce phénomène : le syntagme détaché, le pronom clitique et le verbe recteur nous a conduit à une analyse intéressante. En même temps, la présence de la préposition a aussi joué un rôle important dans le fonctionnement décrit de la dislocation.

Ainsi, d'après les analyses présentées ici, l'élément disloqué peut accomplir trois fonctions :

1. de double marquage (dislocation droite et parfois gauche)
2. d'adjoint à l'élément anaphorique (dislocation gauche)
3. d'adjoint à la construction verbale (dislocation gauche)

Pour le double marquage, il concerne toutes les dislocations à gauche accompagnées d'une préposition et toutes les dislocations à droite (avec ou sans préposition). Nous incluons aussi dans cette catégorie, les dislocations à gauche, exprimées par proformes locatives (*Là, on pouvait y retourner autant qu'on voulait*) ou adjectives (*doué il l'a toujours été*) que Blasco-Dulbecco appelle *éléments typés*, et qui correspondent aux conditions demandées par le double marquage.

Les dislocations à gauche sans préposition réfèrent à une autre fonction que celle de double marquage. C'est-à-dire, la fonction d'adjoint. Le syntagme disloqué peut être adjoint à la construction verbale ou adjoint à l'élément anaphorique.

Le premier cas, d'adjonction à la construction verbale, l'élément disloqué n'est pas en relation syntaxique avec le verbe et ne peut pas entretenir de relation avec l'élément anaphorique. Il se

comporte comme un complément de phrase : *la gare centrale euh tu prends le métro pendant 15 minutes.*

Dans le deuxième cas, d'adjonction à l'élément anaphorique, l'élément disloqué et l'élément anaphorique sont coréférents mais il n'y a pas d'analogie de la fonction syntaxique ; comme dans l'exemple : *les vignes...(...) je leur suis attachée et en même temps presque indifférente(...).*

En tenant compte du pronom de reprise, il serait possible de parler d'une échelle des relations référentielles. Ainsi, la reprise peut-être totale (le double marquage), maximale (*Ce qu'ils avaient fait pour survivre, ils en éprouvaient de la honte et cette honte aussi méritait vengeance*) ou partielle (*Tu crois que Claudine, ça va marcher avec son Américain ?*).

## CONCLUSION

Le but de ce mémoire a été de présenter et de traiter, dans une certaine mesure, le phénomène très controversé qu'est la dislocation, à partir d'exemples attestés. Dans les années 1970, les linguistes ont associé la dislocation à un procédé moderne de changement de l'ordre des mots, qui était caractéristique seulement à la langue parlée. Aujourd'hui, la situation semble plus complexe. Nous avons choisi d'inclure dans notre analyse quelques théories qui nous ont fait envisager la dislocation, d'un nouvel angle.

Le premier objectif, était de rassembler des exemples authentiques. Comme indiqué avant, notre corpus est de 322 exemples. Il a été intéressant de constater que la dislocation est répandue aussi dans la langue écrite. La grande majorité des exemples de notre corpus fait partie de matériaux écrits : livres de littérature, Internet, journaux. Nous n'avons que huit exemples oraux, c'est-à-dire, 2,6% du corpus. Les exemples trouvés sur Internet constituent approximativement 16,1%. Mais le nombre le plus élevé d'exemples de dislocation (environ 47,1%), nous l'avons trouvé dans le livre *Tango Noir* (Régine Deforges, 1993). Nous avons trouvé des exemples assez variés mais il n'a pas été possible, bien sûr, de les citer tous.

Dans la présentation faite dans le premier chapitre, nous avons observé que les opinions des grammairiens divergent parfois radicalement. En général, il existe une dissonance terminologique, la dislocation étant appelée *détachement*, *thème en prolepse* ou *thème en reprise* etc. Quant au terme *détachement*, nous avons présenté (dans chapitre II) les caractéristiques des constructions détachées selon Combettes (1998). Il en résulte que leur comportement est assez différent que celui des dislocations, le syntagme disloqué, n'ayant pas de valeur prédicative mais thématique. De même, l'élément disloqué a un référent propre

et est repris dans la suite de l'énoncé, tandis que l'élément disloqué sous-entend un référent dans la suite de la phrase. Même si nous n'avons pas étudié tous les types de constructions *détachées* possibles, l'analyse que nous avons faite sur les CD semble utile pour une meilleure compréhension du phénomène que nous étudions.

Dans le troisième chapitre, nous avons commenté d'une façon plus ou moins détaillée les fonctions pragmatiques des constructions disloquées. Contrairement au fait que la dislocation est perçue par les linguistes comme un procédé unique, à fonction thématique, nous avons observé que certaines constructions semblent opérer aussi une rhématisation. Certains dislocations sans reprise anaphorique ou des dislocations où l'élément disloqué est accentué par *même* ou *aussi* (Le Querler, Guimier, 1997) montrent ceci. Même si nous n'avons trouvé qu'un seul exemple qui peut attester cette théorie, nous la trouvons assez intéressante. D'un autre côté, il a été fascinant d'observer aussi que la thématisation dans une construction disloquée peut recouvrir des formes diverses, comme par exemple, symétrie avec une rhématisation (dans les exemples avec *c'est*) et qu'on peut même parler de différent niveaux de thématisation.

En ce qui concerne le fonctionnement thématique de *quant à* (chapitre IV), il peut affecter aussi bien le niveau textuel que le niveau phrastique d'un texte (Fløttum, 1999). Au niveau phrastique, il introduit un foyer spécialisé (focalisateur), tandis qu'au niveau textuel, il est toujours en relation sémantique avec un autre segment introduit avant dans le texte.

Nous avons tenté dans le dernière chapitre d'aborder une vue distincte (Blasco-Dulbecco, 1999) dans le domaine syntaxique des dislocations. Nous avons analysé nos exemples, en l'appliquant à notre corpus. La prise en considération des trois constituants importants du phénomène de la dislocation: le syntagme disloqué, le pronom clitique et le verbe recteur, est nécessaire. En même temps, la présence de la préposition joue un rôle crucial dans la structuration de la dislocation. Ainsi, nous avons classifié les dislocations d'après les fonctions que le syntagme disloqué peut remplir. C'est le cas de la fonction de double marquage (dislocation droite et parfois gauche), la fonction d'adjectif à l'élément anaphorique (dislocation à gauche) et celle d'adjectif à la construction verbale (dislocation aussi à gauche). Comme au niveau thématique, il était possible, au niveau syntaxique, de parler d'une échelle de reprise de l'élément disloqué. Et cette hypothèse nous paraît assez judicieuse et Le Querler (1999) la prend aussi en considération, d'une manière indirecte, quand elle parle des différents degrés de thématisation. Elle explique que pour avoir un niveau de thématisation élevé, le degré d'intégration syntaxique doit être faible. De cette analyse résulte une différenciation

importante de fonctionnement entre la dislocation à droite et à gauche, même si, formellement, les deux peuvent assumer les mêmes fonctions syntaxiques.

Ce mémoire montre donc la complexité de la langue française. Nous terminons avec une citation de Thomas Hobbes : « *Le vrai et le faux sont des attributs du langage, non des choses. Et là où il n'y a pas de langage, il n'y a ni vérité, ni fausseté* », (Extrait de Léviathan).

## BIBLIOGRAPHIE

1. BALLY, Ch., 1932, *Linguistique générale et linguistique française*, édition de 1944, Bern, A. Francke.
2. BLANCHE-BENEVISTE, Cl., DEULOFEU, J., STEFANINI, J., Van den EYNDE, K., 1984, *Pronom et syntaxe. L'approche pronominale et son application en français*, Paris, SELAF, AELIA, CNRS.
3. BLASCO-DULBECCO, M., 1999, *Les dislocations en français contemporain. Etude syntaxique*, Paris, Honoré Champion.
4. CADIOT, P., 1988, « Le thème comme synecdoque », *Le Thème en perspective*, Cadiot P. et Fradin B. (eds.), Paris, Larousse.
5. COMBETTES, B., 1993, *Les constructions détachées en français*, Paris, Ophrys.
6. DE CAT, C., 2007, *French dislocation : Interpretation, syntax, acquisition*, Oxford, Oxford University Press.
7. FØTTUM, K., 1999, « Dislocation et thématization en français », in Guimier, C., (éd) « *Quant à* » - *thématisateur et focalisateur*, 9-11 octobre 1997, Bern, Peter Lang.
8. GIVÒN, T., 1990, *Syntax: A functional-typological introduction*. Volume II. , Amsterdam, John Benjamins.
9. LARSSON, E., 1979, *La dislocation en français : étude de syntaxe générative*, Etudes romanes de Lund vol. XXXVIII, Lund : CWK Gberup.
10. LAMBRECHT, K., 1981, *Topic, antitopic and verb-agreement in non-standard French*, Pragmatics and Beyond vol.II: 60, Amsterdam, John Benjamins.

11. LE GOFFIC, P., 1994, *Grammaire de la Phrase Française*, Paris, Hachette.
12. LE QUERLER, N., 1999, « Dislocation et thématization en français », in Guimier, C., (éd) *La thématization dans les langues : actes du colloque de Caen, 9-11 octobre 1997*, Bern, Peter Lang.
13. MARTIN, R., 1983, *Pour une logique du sens*, Paris, Presses Universitaires de Paris.
14. NØLKE, H., 1997, « Note sur la dislocation du sujet : thématization ou focalisation ? », in Kleiber G. et Riegel M. (eds.), *Les formes du sens. Etudes de linguistique française, médiévale et générale offertes à Robert Martin à l'occasion de ses 60 ans*, Duculot, Champs linguistiques, Louvain - La - Neuve.
15. NØLKE, H., 1999, « Dislokering », *Det Franske Sprog*, Kappitel IX.1, *Topologi* 1.
16. POHL, J., 1984, Documents pour servir à l'étude des phrases « Les fleurs, j'aime », *Romanistisches Jahrbuch*, 35.
17. PORHIEL, S., 2004, « Les introducteurs thématiques », *Cahiers de Lexicologie*, 85, 2.
18. PORHIEL, S., 2004, « Les marqueurs de thématization : des thèmes phrastiques et textuels » *Travaux de linguistique* 2005/2 - n°51.
19. RIEGEL, M., PELLAT, J-CH., RIOUL, R., 1999, *Grammaire méthodique du français*, Paris, Presses Universitaires de France.
20. TOGEBY, K., 1984, *Grammaire française*, vol. IV : *Les mots invariables*. Copenhague, Akademisk Forlag.